



TOTAL GABON



**RAPPORT
FINANCIER ANNUEL
2012**

Sommaire

- 01 Attestation du Rapport financier annuel
- 02 Message du président
- 04 Chiffres-clés

ACTIVITÉS

- 06 Domaine minier
- 10 Exploration
- 11 Développement
- 18 « De grands travaux pour pérenniser les infrastructures »
- 20 Production et réserves
- 22 Commercialisation
- 24 Ressources humaines
- 26 Hygiène, sécurité et environnement
- 28 Développement durable et activités de diversification

- 30 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 33 Risques de l'émetteur
- 37 Gouvernement d'entreprise
- 46 Total Gabon et ses actionnaires

ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 49 Introduction et présentation générale
- 50 Rapports des commissaires aux comptes

- 52 États Financiers**
- 52 Bilan au 31 décembre 2012
- 54 Compte de résultat
- 56 Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
- 58 Variation des capitaux propres

- 59 États Annexés**
- 59 Règles et méthodes comptables
- 62 Informations complémentaires sur le bilan
- 65 Informations sur le compte de résultat
- 67 Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
- 67 Informations complémentaires sur les parties liées
- 68 Tableau des résultats 2008-2012

▼ ABRÉVIATIONS

b : baril
bep : baril équivalent pétrole
/b : par baril
/j : par jour
/an : par an
k : kilo (millier)
kb/j : kilo (millier) baril par jour
M : million
Mb/j : million b/j
Mbep : million bep
T : tonne métrique
km² : kilomètre carré
m³ : mètre cube
\$ et/ou dollar : dollar US
€ : euro

▼ DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon.

Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

▼ TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 T/an
1 T = environ 7,5 b
(pour une densité de 37° API)



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes figurant aux pages 52 à 68 du présent Rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 30 à 32 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

Les éléments financiers présentés aux pages 52 à 68 du présent Rapport financier annuel ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, qui figure à la page 50 de ce rapport.

Benoît Chagué
Directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 18 avril 2013 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.



MESSAGE DE

Jacques Marraud des Grottes

Président du Conseil d'administration

« Sur le plan opérationnel, l'année a été marquée, pour Total Gabon, par un niveau d'activité exceptionnellement élevé, en hausse de 62 % par rapport à 2011. »

En dépit de fortes variations au cours du premier semestre 2012, le prix du Brent s'est maintenu à un niveau élevé tout au long de l'année et s'est établi en moyenne à 111,7 \$/b en 2012, contre 111,3 \$/b en 2011. Le résultat net de Total Gabon s'élève à 330 M\$ en 2012, en baisse de 6 % par rapport à 2011, en raison de l'augmentation des charges liées aux importants investissements réalisés en 2012 et durant les années précédentes.

Sur le plan opérationnel, l'année a été marquée, pour Total Gabon, par un niveau d'activité exceptionnellement élevé, en hausse de 62 % par rapport à 2011. Cette situation s'explique par la simultanéité de plusieurs projets de grande envergure : le re-développement d'Anguille, la construction du nouveau réseau d'électrification des champs d'Anguille et de Torpille, le remplacement des flexibles sous-marins et les grands travaux d'intégrité sur les champs de Grondin et de Torpille.

En dehors des puits réalisés dans le cadre du re-développement d'Anguille, les forages de développement en 2012 ont principalement concerné les champs de Torpille et d'Avocette. La Société a, par ailleurs, poursuivi ses activités d'exploration avec le forage d'un puits sur le permis Mutamba et la préparation d'un puits sur le permis Diaba.

Domaine et titres miniers

En 2012, les autorisations exclusives d'exploitation des permis Hylia et Atora ont été renouvelées. Au mois de juin 2012, la Société a cédé une participation de 21,25 % du permis Diaba à la compagnie Marathon.

Au 31 décembre 2012, la superficie totale du domaine minier de Total Gabon est inchangée par rapport à fin 2011.

Exploration

L'essentiel des travaux réalisés en 2012 sur le permis Diaba a été consacré à l'interprétation des données sismiques, afin de déterminer l'emplacement du puits Diaman-1 dont le forage est planifié au deuxième trimestre 2013.

Sur le permis Mutamba, le puits Ngongui-2 foré au dernier trimestre 2012 a mis en évidence une accumulation d'hydrocarbures dont le potentiel reste à évaluer.

Enfin, des travaux d'acquisition et de traitement de lignes sismiques ont été réalisés en 2012 sur le permis Nziembou.

Développement

Le re-développement d'Anguille s'est poursuivi en 2012 avec l'installation de la plateforme AGMN, à partir de laquelle ont commencé les forages des puits de la phase 3 du projet, et avec la pose des flexibles de connexion d'AGMN et d'un gazoduc de 18 pouces entre Anguille et Torpille. Les travaux de construction du nouveau réseau d'électrification des champs d'Anguille et de Torpille ont continué tout au long de l'année 2012, avec notamment la construction de la centrale électrique située à terre sur le site de PG2, dont la mise en service est prévue en avril 2013.

L'année 2012 a également vu le lancement de la campagne des grands travaux d'intégrité sur les installations des sites de production offshore de Grondin et de Torpille, et le remplacement de douze flexibles huile et gaz sous-marins vieillissants.

Par ailleurs, Total Gabon a terminé en 2012 les deux campagnes de forages d'appréciation et de développement lancées en 2011, en mer, sur le champ de Torpille et, à terre, sur le champ d'Avocette.

Production

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon s'est élevée à 55,8 kb/j en 2012, contre 56,8 kb/j en 2011. La part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ a atteint 45,4 kb/j en 2012, contre 46,7 kb/j en 2011, soit une baisse de 3% résultant du déclin naturel des champs et d'événements non récurrents.

Ressources humaines

En 2012, Total Gabon a embauché vingt-huit nouveaux collaborateurs, dont quatorze ingénieurs. Les efforts dans les domaines de la mobilité interne et de la formation du personnel se sont poursuivis avec cinquante-six collaborateurs bénéficiaires de mouvements internes et des dépenses de formation en croissance de 12% par rapport à 2011.

Hygiène, sécurité et environnement

Dans le contexte d'un fort accroissement de l'activité, Total Gabon a enregistré en 2012 une diminution sensible du taux de fréquence des accidents avec arrêt par rapport à 2011. Le taux de fréquence des accidents déclarés a connu, en revanche, une augmentation consécutive à une recrudescence du nombre d'accidents bénins. En 2012, Total Gabon a continué son action visant à réduire l'empreinte de ses activités sur l'environnement en poursuivant plusieurs projets ayant pour objectifs de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de ses eaux de production. La sécurité du personnel et la protection de l'environnement sont une priorité pour Total Gabon et mobilisent l'ensemble du personnel de la Société. A l'issue de l'audit de suivi réalisé en fin d'année, la certification ISO 14001 obtenue en 2008 a été renouvelée pour l'ensemble des activités d'exploration et de production de la Société.

Éléments financiers

Le chiffre d'affaires 2012 s'élève à 1 708 M\$, en progression de 9% par rapport à 2011 (1 571 M\$), grâce à l'augmentation des volumes vendus liée au planning des enlèvements de bruts au terminal du cap Lopez. La valeur ajoutée augmente de 143 M\$ par rapport à 2011. L'excédent brut d'exploitation s'élève à 1 004 M\$ en 2012, contre 922 M\$ en 2011, soit une croissance de 9%. Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 722 M\$ en 2012, en croissance de 22%. Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 337 M\$, contre 417 M\$ en 2011. Les investissements pétroliers s'élèvent à 922 M\$ en 2012, en hausse de 22% par rapport à 2011, en raison de la poursuite et de la montée en puissance de plusieurs projets de grande envergure.

La réalisation de ces projets permettra à la fois de pérenniser les installations de production existantes, de réduire l'empreinte des activités de Total Gabon sur l'environnement et d'augmenter le taux de récupération, et donc la production de pétrole, notamment sur le champ d'Anguille.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'administration de Total Gabon a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 30 mai 2013, la distribution d'un dividende de 34 dollars par action, soit 153 M\$ pour l'ensemble des actionnaires. En 2013, les importants efforts en matière d'investissements consentis depuis plusieurs années par Total Gabon se concrétiseront avec le retour à la croissance de la production.

Jacques Marraud des Grottes
Président du Conseil d'administration

(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production..

ACTIVITÉS

Chiffres-clés

Résultats

en millions de dollars US,
sauf le dividende net par action en dollars US

	2012	2011	2010
Résultat net	330	352	202
Service du dividende (dû) ⁽¹⁾	153	153	135
Dividende net par action ⁽¹⁾	34,00	34,00	30,00
Capacité d'autofinancement globale	1 000	858	774

(1) Pour 2012, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 30 mai 2013.

Ventes d'hydrocarbures

en millions de dollars US

	2012	2011	2010
Pétrole brut	1 657	1 527	1 315
Gaz	4	4	4
Total	1 661	1 531	1 319

Forages opérés par Total Gabon

	2012	2011	2010
Années appareil ⁽¹⁾	2,7	2,6	1,5
Mètres forés ⁽²⁾	39 588	33 849	26 028
Nombre de puits forés (finis au 31/12 de l'année) ⁽²⁾	12	6	10

(1) Chiffre établi pour : activités forage + complétion + reprise de puits + abandon.

(2) Chiffre établi pour : activités forage + reprise de puits.

Production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾

en milliers de barils par jour



(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

Réserves prouvées de pétrole brut au 31 décembre ⁽¹⁾

en millions de barils



(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

Superficie des Titres miniers de recherche

en km²



(1) Dont 4 280 km² pour les titres miniers non opérés. (2) dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés.

Investissements pétroliers ⁽¹⁾

en millions de dollars



(1) Hors bonus de signature et bonus de production. (2) inclut également des dépenses d'études géosciences.

ACTIVITÉS

Domaine minier

Titres miniers de recherche

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 13 485 km² au 31 décembre 2012, est constitué de trois permis opérés (le permis terrestre Aloumbé G4-210, le permis marin Diaba G4-223 et la zone d'exploration du permis Grand Anguille Marine G6-16) et de deux permis non opérés (les permis terrestres Mutamba Irou G4-194, et Nziembou G4-186).

Le permis Aloumbé G4-210 (Total Gabon 100 %) est actuellement en troisième période d'exploration, arrivant à échéance en août 2014.

En juin 2012, Total Gabon a cédé une participation de 21,25 % du permis Diaba à Marathon Upstream Gabon Ltd, filiale de la société américaine Marathon Oil Corporation. Total Gabon reste opérateur du permis Diaba G4-223, avec 42,5 % de participation, aux côtés de la Cobalt Cie Gabon Diaba Ltd (21,25 %), filiale de la société américaine Cobalt International Energy, de Marathon Upstream Gabon Ltd (21,25 %) et de la République gabonaise (15 %). Le permis est actuellement en deuxième période d'exploration, dont l'échéance est fixée au mois de janvier 2014.

Sur le permis Mutamba-Irou G4-194, depuis août 2010, Total Gabon est partenaire à hauteur de 50 % de l'opérateur Vaalco Production. Le permis était en deuxième période d'exploration jusqu'en février 2013. Les discussions avec les autorités gabonaises se poursuivent à la suite de la demande d'autorisation exclusive d'exploitation déposée pour le périmètre de la découverte Ngongui-2 et de la prolongation du contrat d'exploration et de partage de production demandée pour le reste du permis.

En novembre 2010, Total Gabon a également acquis un intérêt de 20 % sur le permis Nziembou G4-186, opéré par Perenco (40 %), en partenariat avec Tullow (40 %). Le permis est actuellement en cinquième période d'exploration, arrivant à échéance en septembre 2014.

En novembre 2010, la partie nord du permis Grand Anguille Marine d'une superficie de 180 km² a été transformée en zone d'exploration, avec une première période arrivant à échéance en novembre 2014.

Titres miniers d'exploitation

L'autorisation exclusive d'exploitation du permis Hylia G5-46 a fait l'objet d'un renouvellement de contrat, prenant effet le 1^{er} janvier 2012. Les termes contractuels de ce permis ont été révisés de manière à permettre la mise en œuvre d'un programme d'investissement, comprenant notamment des travaux d'intégrité/pérennité. Ce nouveau contrat court pour une première période d'exploitation de dix ans, renouvelable pour deux périodes de cinq ans.

L'autorisation exclusive d'exploitation du permis Atora G5-82 a été renouvelée avec effet au 15 février 2011, à la suite de la renégociation des termes contractuels du CEPP de ce permis : il est actuellement en deuxième période d'exploitation pendant une période de 5 ans, renouvelable pour une autre période de 5 ans.

Des négociations sont en cours avec la République gabonaise pour le renouvellement des permis Konzi Marine 1, Baudroie Mérrou Marine G5-90, Rabi Kounga G5-40, Mandji Sud - Ntchengué Sud G5-54 et Mandji Sud - Ntchengué NE G5-55.

Titres miniers de recherche au 31 décembre de l'année

Superficie en km²



(1) Dont 4 280 km² pour les titres miniers non opérés.

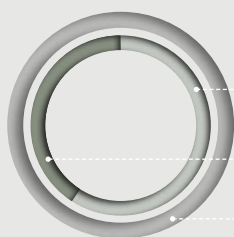
(2) Dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés.

1. Champ d'Atora - 2. Champ de Torpille.



Titres miniers d'exploitation au 31 décembre 2012

Superficie en km²



Titres miniers en régime Convention	1134
Titres miniers en régime CEPP	798
TOTAL	1932

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER AU 31/12/2012

	Superficie en km ²	Date attribution	Durée/ans () période en cours	Expiration période en cours	Participations
TITRES MINIERES D'EXPLOITATION					
RÉGIME CONVENTION Concessions minières en mer					
1 Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
2 Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100 %
3 Grand Anguille Marine G6-16 ⁽¹⁾	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
4 Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100 %
5 Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG ⁽²⁾ 34,725 %
6 Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
7 Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
8 Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
RÉGIME CONVENTION Permis d'exploitation en mer (PEX)					
9 Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+(5)+5	30/07/2016	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION Concessions minières à terre					
10 Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100 %
11 Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100 %
12 M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100 %
13 Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION Permis d'exploitation à terre (PEX)					
14 Mandji Sud-Ntchengué Sud G5-54 ⁽³⁾	3,98	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %
15 Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽³⁾	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)					
16 Konzi Marine 1 ⁽³⁾	25,00	25/10/1982	20+5+(5)	24/10/2012	Total Gabon 58 % (op.) - TPPG 42 %
17 Hylia G5-46	35,24	01/01/2012	(10)+5+5	31/12/2022 ⁽⁴⁾	Total Gabon 55,687 % (op.) - TPPG 19,313 % - République gabonaise 25 %
18 Baudroie-Mérou Marine G5-90 ⁽⁵⁾	296,00	01/01/2003	(10)+5+5	31/12/2012	Total Gabon 50 % (op.) - MPDC Gabon 50 %
RÉGIME CEPP Permis d'exploitation à terre (PEX)					
19 Coucal G5-112	26,50	01/01/2011	(10)+5+5	01/01/2021	Total Gabon 43,695 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,805 %
20 Avocette-Dianongo G5-111	46,10	01/01/2011	(10)+5+5	01/01/2021	Total Gabon 43,6055 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,8945 %
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)					
21 Atora G5-82	195,49	15/02/2001	10+(5)+5	14/02/2016	Total Gabon 40 % (op.) - Shell Upstream Gabon 40 % - Shell Gabon 20 %
22 Mboga G5-86	44,84	19/12/1999	10+(5)+5	18/12/2014 ⁽⁶⁾	Total Gabon 100 %
23 Rabi Kounga G5-40 ⁽⁵⁾	129,06	01/01/2003	(10)+5+5	31/12/2012	Shell Gabon 42,5 % (op.) - Total Gabon 32,924 % - TPPG 14,576 % - Shell Upstream Gabon 10 %
TITRES MINIERES DE RECHERCHE					
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploration (AEE)					
24 Aloumbé G4-210	2 109,69	10/11/2004	2+3+(4)	09/08/2014	Total Gabon 100 %
25 Diaba G4-223	9 075,62	31/01/2007	3,5+(3,5)+3	30/01/2014	Total Gabon 42,50 % (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25 % - Marathon Upstream Gabon Limited 21,25 % - République Gabonaise 15 %
26 Mutamba Irou G4-219 ⁽⁷⁾	1 093,60	11/11/2005	3,5+(3,7)	10/02/2013	Vaalco 50 % (op.) - Total Gabon 50 % (op.)
27 Nziembou G4-186	1 026,50	05/11/1997	5,7+5+2+2+(2)	16/09/2014	Perenco 40 % (op.) - Tullow 40 % - Total Gabon 20 %
RÉGIME CONVENTION Concessions minières en mer					
28 "Zone Explo" Grand Anguille Marine G6-16	180,00	01/11/2010	(4)+3,5	31/10/2014	Total Gabon 100 %

(1) La superficie de Grand Anguille est passée de 560,5 km² à 380,5 km² par soustraction de la zone exploration (180 km²).

(2) TPPG : Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe Total, filiale à 100 % d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

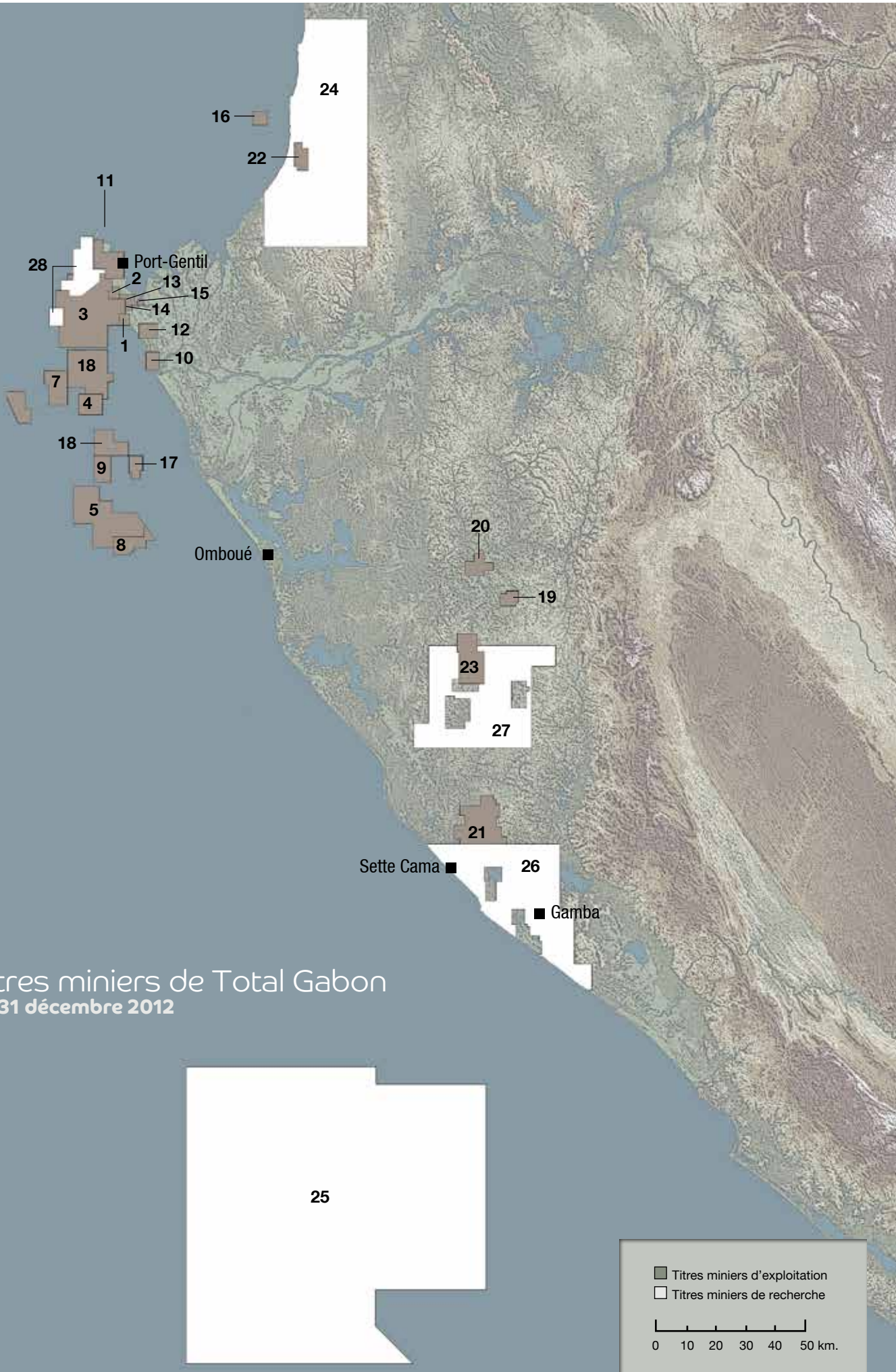
(3) Demande de renouvellement introduite auprès de la République gabonaise.

(4) Renouvellement du contrat CEPP pour 10 ans, à compter du 01/01/2012.

(5) Négociation en cours avec la République des termes de l'extension pour une période de 5 ans.

(6) Négociation en cours avec la République sur les conditions financières de renouvellement de la période en cours.

(7) Demande d'A.E.E introduite auprès de la République gabonaise



Titres miniers de Total Gabon
au 31 décembre 2012

Titres miniers d'exploitation
 Titres miniers de recherche

0 10 20 30 40 50 km.

ACTIVITÉS

Exploration

TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur Diaba, les travaux en 2012 ont été consacrés à l'évaluation du potentiel prospectif du permis sur la base des données des lignes 2D acquises en 2009 et du cube sismique 3D de 6 000 km², acquis en 2010 et traité en profondeur en 2011. Un traitement complémentaire a été effectué sur une zone d'intérêt prioritaire de 1 000 km² pour conforter la géométrie des prospectifs. Une cible de forage a été définie sur le prospectif Mango. Le forage du puits Diaman-1 est prévu au deuxième trimestre 2013 avec le bateau de forage Ocean Rig Olympia, spécialisé dans les forages par grande profondeur d'eau.

Sur la zone d'exploration du permis Grand Anguille Marine, actuellement en première période d'exploration, les travaux de retraitement de données sismiques engagés en 2011 sont achevés. Les études d'évaluation du potentiel prospectif de la zone ont débuté en 2012 et vont se poursuivre en 2013.

Sur le permis Nziembou (Perenco opérateur, Total Gabon 20%), une campagne d'acquisition sismique 2D de 151 km a été réalisée en 2012 ; elle a été suivie par le traitement initial de ces nouvelles données sismiques 2D et par le retraitement d'anciennes données sismiques. Les résultats de ces traitements ont été réceptionnés en février 2013. L'interprétation géologique et géophysique de ces données permettra d'évaluer le potentiel prospectif du permis et, éventuellement, de proposer un forage en 2014.

Sur le permis Mutamba, le puits Ngongui-2 foré en octobre et novembre en 2012 a rencontré une accumulation de pétrole et de gaz de taille modeste. Suite à ce résultat, une extension de l'autorisation exclusive d'exploration du permis a été demandée à la République gabonaise afin de mener les études nécessaires à évaluer la possibilité d'un développement commercial de cette découverte, ainsi que le potentiel d'exploration restant.

Campagne d'acquisition sismique en mer.



ACTIVITÉS

Développement



Actifs opérés

En 2012, les opérations de développement ont principalement concerné le projet de re-développement du champ maritime d'Anguille. La nouvelle plateforme AGMN a été mise en place en février 2012 permettant, à partir de mai 2012, le lancement des opérations de forage des vingt-et-un puits de la phase 3 avec l'appareil de forage Setty. Parallèlement, à terre et en mer, les travaux de construction du nouveau réseau d'électrification des centres de production maritimes de Torpille et d'Anguille se sont poursuivis tout au long de l'année.

De plus, l'année 2012 a vu la réalisation d'une campagne de grands travaux d'intégrité sur les plateformes des secteurs maritimes de Grondin et de Torpille, afin de prolonger la durée de vie des installations de production, et la mise en place de nouveaux flexibles sous-marins d'huile et de gaz dans le cadre du projet Coga. La campagne de forage débutée en 2011, entrant dans le cadre du programme d'appréciation et de re-développement du champ de Torpille, s'est achevée au premier trimestre 2012 avec la mise en production de trois puits. À terre, la campagne de forage d'appréciation et de développement sur le champ d'Avocette s'est achevée au dernier trimestre 2012 avec la mise en production de quatre nouveaux puits.

La réalisation de ces travaux a généré une très forte augmentation du niveau d'activité de la Société, représentant une hausse de 62 % du nombre d'heures travaillées par rapport à 2011.

PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

Les efforts très significatifs de Total Gabon pour réduire son impact environnemental se sont poursuivis en 2012 avec de nombreux projets à l'étude et plusieurs réalisations dans les domaines de la réduction du brûlage des gaz associés et du traitement des eaux de production.

Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

- La construction du gazoduc sous-marin de 18 pouces, permettant le recyclage du gaz d'Anguille vers les compresseurs de Torpille, et son raccordement aux plateformes AGMP et TRM-PFK, réalisé en 2012, est l'un des éléments clés du projet de re-développement d'Anguille. Il permettra, à sa mise en service prévue en 2013, de recycler 90 % du gaz produit sur ce champ.

- Un autre volet du re-développement d'Anguille consiste à remplacer, sur la plateforme AGM-PFC, les pompes d'export d'huile, grosses consommatrices de gaz, par des pompes électriques modernes dont l'installation interviendra durant l'arrêt d'Anguille prévu à la mi-2013.
- Les études de détail du projet de re-développement de Grand Anguille Marine consistant en une activation plus efficace, une réduction significative de la quantité de gaz brûlé et une modernisation des installations se sont achevées début 2013. Les appels d'offres concernant les achats d'une cabine électrique, de compresseurs et de pompes d'export, et la réalisation des travaux d'installation de ces équipements se poursuivront en 2013. La mise en service de ces matériels est programmée en 2014.



ACTIVITÉS

Développement

suite

• Les études de réduction du brûlage de gaz du secteur *offshore* sud (Grondin, Gonelle, Barbier et Mandaros) se sont poursuivies en 2012. Les travaux envisagés consistent principalement à augmenter les capacités de compression et à ajouter des conduites de gaz, afin de recycler le gaz produit et d'exporter le gaz excédentaire. Ils permettront également de produire des ressources en huile supplémentaires. Les conclusions de l'étude seront analysées en 2013 en vue du lancement de la réalisation. En parallèle, une étude a été lancée en 2012 afin d'étudier les débouchés possibles du gaz excédentaire. Plusieurs solutions sont envisagées :

- La fourniture du gaz brut aux consommateurs de Port-Gentil (raffinerie, centrale électrique...)
- Le traitement du gaz pour mise en conformité avec les spécifications du gaz commercial.
- La réinjection pour stockage dans un réservoir à gaz.

Ces études se poursuivront en 2013, ainsi que les discussions avec les différentes parties prenantes.

• Depuis leur mise en service il y a plusieurs décennies, les installations de production de la Société ont vu les débits et les procédés de traitement évoluer de manière importante. Les débits de gaz rejeté à l'atmosphère ont sensiblement diminué et leurs compositions se sont modifiées. Ainsi, des extinctions de torche peuvent survenir par manque de gaz, avec pour conséquence, des rejets de gaz venté ayant un impact plus important sur l'environnement.

C'est dans ce contexte que le remplacement de six brûleurs de torche a été étudié en 2012. Des systèmes adaptés aux débits actuels avec veilleuse et système d'allumage ont été commandés. Ce projet concerne les plateformes de Barbier Marine centre (BAM-PFC), Mandaros

Marine (MAM), Hylia Marine (HYM), Baudroie Nord Marine (BDNM) et deux plateformes d'Anguille (AGMP et AGM-PFC). Les nouveaux brûleurs seront livrés en 2013 et installés pendant les arrêts programmés des installations.

• Sur le site d'Atora, les travaux d'installation d'un compresseur supplémentaire destiné à recycler le gaz produit ont démarré à la mi-2012 et s'achèveront par sa mise en service au deuxième trimestre 2013. Ces travaux permettront de significativement réduire le brûlage à la torche. En parallèle, une augmentation de capacité de la chaîne de traitement d'eau a été réalisée avec l'ajout d'une pompe d'injection d'eau supplémentaire, qui sera mise en service au deuxième trimestre 2013.

• Le nouveau compresseur sur Avocette et le turbogénérateur supplémentaire sur Coucal, liés au projet d'augmentation de la capacité d'activation des nouveaux puits d'Avocette et de réduction du brûlage à la torche, seront livrés mi-2013.

Un programme d'étude visant à améliorer la sécurité et la pérennité des sites de Coucal et d'Avocette a été lancé en 2012 ; sa mise en œuvre est prévue en 2013.

Maîtrise de la teneur en hydrocarbures dans les eaux de production

Les travaux ayant pour but d'améliorer la qualité des eaux de production ont continué. Deux *coalesceurs* ont été installés sur le site de Grondin au quatrième trimestre 2012, et mis en service avec succès en janvier 2013.

D'importants travaux ont été réalisés au terminal pétrolier du cap Lopez avec l'installation d'un *flottateur* et de trois *coalesceurs*. Cette nouvelle chaîne de traitement secondaire doit être mise en service en avril 2013.

ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

Anguille

L'objectif principal du projet de re-développement d'Anguille est d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur et Anguille Supérieur. La phase 1, consistant pour l'essentiel à forer treize puits à partir des installations existantes, s'est achevée en 2009. Sur les sept puits de la phase 2, forés à partir des plateformes existantes, six ont été réalisés (sixième puits foré au premier trimestre 2012) ; le septième et dernier puits de la phase 2 est programmé en 2013. La phase 3 comprend vingt-et-un puits supplémentaires, forés depuis la nouvelle plateforme AGMN située dans la partie nord du champ, une remise à neuf de la chaîne d'injection d'eau et la création d'une boucle de recyclage du gaz basse pression vers

les compresseurs de Torpille. Enfin, l'étude d'une quatrième phase du projet de re-développement a débuté en 2012, comprenant le forage de nouveaux puits (vingt-sept producteurs et injecteurs prévus), l'augmentation de la pression de *gas-lift* à 120 bars pour AGMN et l'augmentation de capacité des installations existantes (injection d'eau, traitement de liquides, export de brut).

Le re-développement du champ mature d'Anguille, mis en production en 1966, associe le développement de nouvelles réserves, la pérennisation des installations existantes et la réduction de l'empreinte des activités de la Société sur l'environnement.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE FORAGE OPÉRÉES EN 2012

● Terminé au 31/12/2012 ● En cours au 31/12/2012

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Remarques	Statut
TRM034	Torpille G6-17	Constellation 1	Mer	403	Neuf / Développement / Producteur	●
AVO011	Avocette-Dianongo G5-111	SMP 102	Terre	3 067	Neuf / Développement / Producteur	●
TRM033	Torpille G6-17	Constellation 1	Mer	2 584	Neuf / Développement / Producteur	●
AGM066	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	4 310	Neuf / Développement / Producteur	●
TRM001	Torpille G6-17	Constellation 1	Mer	-	Work Over (Gros entretien)	●
TNEM05	Torpille Nord-Est G6-17	SETTY	Mer	3 166	Neuf / Développement / Producteur	●
BAM3	Barbier Marine G6-24	Constellation 1	Mer	-	Work Over (Gros entretien)	●
AV010	Avocette-Dianongo G5-111	SMP 102	Terre	6 967	Neuf / Développement / Producteur	●
AGMN - Battage CP	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	1 451	Neuf / Développement / Producteur	●
AGMN70	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	1 920	Neuf / Développement / Producteur	●
AGMN512	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	2 953	Neuf / Développement / Producteur	●
GIM009	Girelle Marine G6-22	Coiled Tubing	Mer	-	Gros Entretien Puits (TTGP)	●
AV012	Avocette-Dianongo G5-111	SMP 102	Terre	4 115	Neuf / Développement / Producteur	●
AGMN71	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	2 831	Neuf / Développement / Producteur	●
AGM060	Grand Anguille Marine G6-16	Rigless - Welltec	Mer	-	Entretien Puits	●
AGM059	Grand Anguille Marine G6-16	Rigless - Welltec	Mer	-	Entretien Puits	●
AGM055	Grand Anguille Marine G6-16	Rigless - Welltec	Mer	-	Entretien Puits	●
AGMN513	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 279	Neuf / Développement / Injecteur	●
MBK002	Avocette-Dianongo G5-111	SMP 102	Terre	2 542	Neuf / Développement / Producteur	●
TOTAL	(nombre d'interventions sur puits et nombre de mètres forés)			19	39 588	

ACTIVITÉS

Développement

suite

À fin 2012, près de 80 % du projet était réalisé sans accident grave, ni accident avec arrêt de travail.

Les opérations les plus marquantes de l'année écoulée sont les suivantes :

- Concernant le développement de nouvelles réserves, l'installation de la plateforme AGMN, en février 2012, suivie par le début, en mai, de la campagne de forage de 21 puits. La production de ces nouvelles réserves a démarré en mars 2013.

À terme, le re-développement d'Anguille devrait permettre d'augmenter d'un tiers le taux de récupération du champ. La connexion des trois premiers puits est opérationnelle depuis mars 2013.

L'installation d'AGMN constitue un événement majeur, la dernière installation d'une plateforme *offshore* par Total Gabon remontant à 1993.

- Dans le cadre de la pérennisation des installations existantes, la mise en place du nouveau réseau d'électrification des champs *offshore* d'Anguille et de Torpille comprenant une centrale à terre située près de Port-Gentil, sur le site de PG2, et permettant d'alimenter ces secteurs jusqu'à la fin de la concession (2043). Les principales étapes du projet ont été les suivantes :
 - l'installation des 1000 tonnes de câbles électriques sous-marins en début d'année 2012,
 - la construction de la centrale électrique tout au long de l'année 2012, et réalisation des premiers tests de démarrage en décembre,
 - l'exécution des travaux d'intégration *offshore* de 650 tonnes d'équipements en 2012 et achèvement de ces travaux au premier trimestre 2013,
 - la mise en service de la centrale électrique en avril 2013.

Ce nouveau système d'électrification des secteurs Anguille et Torpille améliorera sensiblement l'efficacité énergétique de nos opérations.

- Enfin, la construction et l'installation d'un gazoduc de 18 pouces de diamètre et de 32 km de longueur permettra de recycler le gaz basse pression du champ d'Anguille vers les compresseurs de Torpille. Ce gazoduc contribuera à la diminution du brûlage à la torche de Total Gabon dès 2013.

Un arrêt de la production d'Anguille est programmé à la mi-2013, durant lequel sont prévues des opérations lourdes d'installation de nouveaux équipements et de réhabilitation qui ne sont pas réalisables en situation de production. À l'issue de cet arrêt, le champ redémarrera en configuration définitive, c'est-à-dire avec de nouvelles capacités, de nouvelles pompes d'injection d'eau, un nouveau système numérique de contrôle et de commande, et un brûlage du gaz réduit de 90 %, au périmètre du champ d'Anguille.

Torpille

Le remplacement des systèmes électriques du secteur de Torpille s'est déroulé en parallèle avec celui du secteur d'Anguille. Cette nouvelle électrification, dont la mise en service est prévue en avril 2013, permet notamment de faire face à l'obsolescence des turbogénérateurs existants et d'augmenter significativement les capacités d'injection d'eau sur ce champ, grâce à l'installation de deux nouvelles électropompes. Dans le schéma d'exploitation qui consiste à centraliser la compression du gaz *offshore* sur la plateforme de TRM-PFK, la production *offshore* devient de plus en plus dépendante de la fiabilité des compresseurs existants de Torpille. En conséquence, une étude a été lancée en 2012 afin de fiabiliser cette compression et d'envisager une augmentation de sa capacité, en lien avec les études de réduction du brûlage de gaz et de réalisation de la phase 4 du projet Anguille.



Les puits TRM33, TRM34 et TNEM5 (sur Torpille Nord-Est) ont été forés en début d'année 2012 dans le cadre du programme d'appréciation et de re-développement de Torpille lancé en 2010. Un volet renforcement de l'injection d'eau est en cours de réalisation : une nouvelle pompe électrique a été installée en 2012 et une deuxième sera installée en 2013, en remplacement des pompes vieillissantes et de moindre capacité. La mise en service de ces nouvelles pompes interviendra au deuxième trimestre 2013.

Un projet de re-développement de plus grande envergure est envisagé sur le champ de Torpille et sur ses satellites (Torpille Nord-Est, Mérout et Sardine). Une nouvelle acquisition sismique est en préparation et sera réalisée au second semestre 2013, afin de préciser les enjeux associés à ce projet.

Pageau

Le projet de rénovation de Pageau, dont les installations traitent et exportent également la production du champ de Girelle, consiste pour l'essentiel à remplacer les pompes d'expédition et les groupes électrogènes actuels par des équipements de dernière génération.

Les équipements (générateurs, pompes, cabine électrique) ont été fabriqués en 2012 et les travaux d'installation seront menés en 2013, conjointement avec ceux du projet de re-développement du champ de Grand Anguille Marine. Les synergies entre les deux projets permettront d'optimiser significativement les dépenses. La mise en service de ces nouveaux équipements, prévue en 2014, améliorera la fiabilité et le taux de disponibilité de ces installations de production.

Remplacement des flexibles (projet Coga)

Ce projet d'intégrité consiste à remplacer les douze flexibles des trois secteurs maritimes d'Anguille, de Torpille et de Grondin. En 2012, ces flexibles ont été installés et cinq d'entre eux ont déjà été mis en service. Les travaux de raccordement restants se dérouleront au cours du premier semestre 2013 et seront suivis par une campagne d'abandon des flexibles hors service.

En synergie avec le remplacement de ces douze flexibles, cinq nouveaux flexibles ont été installés dans le cadre du projet de re-développement d'Anguille.

ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

Installations sur l'île Mandji

Port-Gentil Océan

L'injection d'eau est arrêtée sur le champ de PO, en raison d'un incident survenu sur la conduite d'eau pressurisée reliant PG2 au puits PO7. La réparation de la conduite a été étudiée en vue d'une reprise effective de l'injection en 2013.

Démantèlement de Ntchengué

Après la vidange et le nettoyage des installations de l'ancien centre de stockage de Ntchengué, les travaux de la deuxième phase, consistant à démonter les bacs et les tuyauteries, ont été réalisés en 2012. Les premiers résultats du traitement par bio-remédiation des déchets récupérés sont satisfaisants. Un diagnostic à réaliser en 2013 servira de base à la phase 3 de réhabilitation du site.

ACTIVITÉS

Développement

suite

Pipelines îles Mandji

Le gazoduc de 6 pouces entre PG2 et Fort-de-l'Eau sera opérationnel au deuxième trimestre 2013 et permettra d'alimenter en gaz la nouvelle centrale électrique PG2-CE. Le deuxième gazoduc de 6 pouces reliant Ntchengué à PG2 a été construit et sera raccordé en 2013.

Un important travail lié à la sécurisation des corridors des pipelines existants, ainsi qu'à la réservation du corridor du futur oléoduc entre Ntchengué et le cap Lopez, a été réalisé en 2012 en collaboration avec les autorités ; il sera poursuivi en 2013.

Terminal du cap Lopez

Dans le cadre du plan d'actions décidé à la suite de l'étude de risques concernant le terminal pétrolier du cap Lopez, une nouvelle caserne de pompiers va être construite attenante au site et un nouveau camion de pompier a été livré. De plus, l'étude de défense contre l'incendie (DCI) du terminal pétrolier menée en 2012 a débouché sur une recommandation de modification partielle des installations dont la réalisation sera lancée en 2013.

Par ailleurs, l'ajout d'une étape supplémentaire au traitement des eaux du terminal pétrolier du cap Lopez permettra d'améliorer très sensiblement la qualité des eaux de production en 2013.

Enfin, l'étude concernant le remplacement et la modification de l'émissaire de rejet en mer des eaux de production a été lancée en 2012.

Avocette

La campagne d'appréciation et de redéveloppement du champ d'Avocette, démarrée au

premier semestre 2011, s'est achevée à la fin de l'année 2012. Au total, quatre puits (AV009, AV010, AV011, AV012) ont été forés avec l'appareil de forage SMP102 dans le but de lever les incertitudes sur la volumétrie du réservoir et de produire au plus tôt, et au mieux, les volumes restants. Chaque puits a été l'occasion de forer plusieurs pilotes qui ont permis d'affiner la cartographie du champ et d'optimiser le positionnement du drain

Mbougou

Mbougou est une structure satellite du champ d'Avocette sur laquelle une accumulation de gaz et une colonne d'huile limitée ont été mises en évidence en 1995. Les études géologiques et de modélisation réservoir ont montré la possibilité d'un potentiel commercial de l'accumulation d'huile. Une campagne de forage de plusieurs jambes pilotes et d'un à deux drains producteurs a débuté en novembre 2012, avec l'appareil de forage SMP102 pour apprécier et produire ce potentiel. La fin de cette campagne est prévue au deuxième semestre 2013.

Atora

En dehors du projet de dégoulotage des installations de traitement destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre, des travaux de génie civil ont démarré en fin d'année 2012. Ces travaux ont été réalisés afin de permettre l'arrivée de l'appareil de forage prévu dans le cadre de la campagne de forage qui sera réalisée en 2013, et qui comprend les puits ATO12 et ATO13.



Activités non opérées

Rabi-Kounga

Le programme de perforations de puits horizontaux existants, au niveau du talon (heel perforations), démarré en 2011, s'est poursuivi en 2012. Au total, neuf puits ont été perforés en 2011 et 2012 ; des travaux additionnels sont nécessaires pour la mise en production de la majorité de ces puits.

Les différentes opérations et interventions sur les puits existants (*water shut off*, récupération de débris, optimisation, *gas-lift*) réalisées en 2012 ont permis de réduire le taux de déclin naturel

du champ, qui demeure néanmoins à un niveau élevé.

La campagne de forage, comportant quatre puits, prévue dans le cadre du programme *Long Term Ressources Optimization* a commencé au quatrième trimestre 2012 et se poursuivra en 2013. L'opérateur prévoit, également en 2013, la réalisation de plusieurs reprises en sidetrack de faible longueur sur des puits existants, ainsi que deux *workovers*.

Divers

Obangué, Tsiengui et Koula

Le transit vers le terminal du cap Lopez d'une partie de la production d'Obangué et de Tsiengui (opérateur Addax), ainsi que de Koula (opérateur Shell), via le site de Coucal, a représenté un volume moyen de 8,3 kb/j en 2012.

Vanneau – Pélican Est

La production des champs de Vanneau et de Pélican Est (opérateur Perenco) est achetée par Total Gabon à la société Perenco à leur arrivée respective sur Hylia et sur Torpille. La production moyenne en 2012 a été de 0,6 kb/j pour les deux champs.

Tchatamba

Depuis la fin de l'année 2002, l'évacuation du brut de Tchatamba (opérateur Perenco) jusqu'au terminal du cap Lopez se fait par l'oléoduc de 18 pouces de Total Gabon reliant le champ de Rabi au terminal du cap Lopez. En 2012, la production moyenne s'est élevée à 14,9 kb/j.

Onal, Omko, Gwedidi et Mbigou

Les productions des champs d'Onal, d'Omko, de Gwedidi et de Mbigou (opérateur Maurel et Prom Gabon) ont été transportées jusqu'au terminal du cap Lopez, d'où elles ont été exportées. En 2012, elles ont représenté en moyenne un volume de 15,9 kb/j.

Financement

Compte tenu de l'important effort d'investissement engagé depuis plusieurs années et qui doit se poursuivre jusqu'en 2015, la Société a décidé de lancer un appel d'offres auprès d'établissements bancaires afin d'obtenir un accord de financement pour un montant

de 270 M\$ sur une durée de trois ans. Cette disponibilité permettra à Total Gabon de continuer à financer son plan pluriannuel d'investissement de développement, indépendamment du niveau du prix du baril de pétrole.



ACTIVITÉS

Interview de Philippe Groueix, Directeur technique de Total Gabon

De grands travaux pour pérenniser les infrastructures

Les installations pétrolières offshore ont été conçues à l'origine pour durer vingt-cinq ans. Ces installations ont aujourd'hui, pour la plupart, plus de trente ans et, pour accroître significativement leur durée de vie, entretien et maintenance courants ne suffisent plus : il convient d'entreprendre d'importants travaux de rénovation, c'est le sens du projet « Grands travaux d'intégrité (GTI) » lancé par Total Gabon sur les secteurs de Grondin et Torpille.

EN QUOI LE PROGRAMME GTI ÉTAIT-IL NÉCESSAIRE ?

La volonté de Total Gabon de maximiser la récupération des ressources de ces champs devrait permettre leur exploitation pendant encore au moins trente ans. Il était donc nécessaire de repartir avec des infrastructures saines et pérennes, raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans ce programme

de rénovation profonde. C'est un chantier exceptionnel car il est rare de rencontrer des cycles d'exploitation aussi longs, et d'avoir à doubler la durée de vie d'installations déjà anciennes, surtout à cette échelle, puisque vingt-deux plateformes sont concernées (onze sur Grondin, onze sur Torpille).

1. Opérateur sur la plateforme GRM PFC - 2. Plateforme GRM1 après la campagne de peinture.





QUELLE EST LA NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER ?

On s'intéresse à trois types d'éléments : la structure primaire, c'est-à-dire « l'ossature » ou la « charpente » de la plateforme, la structure secondaire (rambarde, planchers, escaliers...) et les composants de process (canalisations, capacités, vannes...). Il faut remplacer ou reconditionner ce qui est endommagé, démanteler ce qui ne sert plus. C'est une tâche considérable et la clé de la réussite réside dans la qualité du diagnostic initial. À partir de décembre 2010,

les infrastructures ont fait l'objet d'une inspection très approfondie à l'aide des technologies les plus modernes. Cette étude initiale, qui a duré plus de six mois, a permis d'identifier les travaux à effectuer, mais aussi de commander sans tarder les matériels « longs délais », les vannes ou les poutres porteuses. Puis nous avons défini une stratégie contractuelle, lancé l'appel d'offres et sélectionné le prestataire capable de nous accompagner sur ce chantier hors-norme.

COMMENT SE DÉROULE LE CHANTIER PROPREMENT DIT ?

Afin de garantir la sécurité de ce chantier nous avons eu sur chaque plateforme une approche en trois phases : une phase initiale en production, une phase en arrêt et une phase complémentaire en production après l'arrêt. À peu de choses près, cela correspond respectivement aux interventions sur les structures primaires, puis sur les équipements process et enfin sur les structures secondaires. Une campagne de peinture, premier rempart contre la corrosion, a immédiatement été lancée derrière les travaux pour garantir la

préservation sur le long terme. Tout au long du projet, la constante a été la sécurité, d'autant que beaucoup de travaux « à chaud » (meulage, découpage, soudage) sont réalisés et sont susceptibles d'enflammer immédiatement la moindre fuite d'hydrocarbures. Nous nous montrons donc très stricts sur l'organisation du travail, le respect des procédures et l'application des Règles d'Or du groupe Total. Jusqu'à présent, nous n'avons eu à déplorer aucun accident.

AUJOURD'HUI, QUEL EST L'AVANCEMENT DU PROGRAMME ?

En 2012, nous avons procédé aux étapes pré-arrêt et arrêt de quatorze plateformes des secteurs Grondin et Torpille. Les travaux d'arrêts sur les plateformes restantes seront réalisés en une seule opération à mi-année 2013 et les travaux post arrêts se poursuivront sur l'ensemble des plateformes jusqu'en septembre 2013. À fin 2012, le programme des GTI représente 1,2 million d'heures de travail, le remplacement de 1 500 vannes et de 350 tonnes de structure, et a mobilisé en moyenne 300 personnes par jour. Outre le fait qu'il permette de prolonger

l'exploitation, il induit de nombreux bénéfices : l'outil de production est plus performant et plus sûr, les manques à produire (arrêts) seront donc réduits dans le futur. Par ailleurs, dès l'origine, il a été convenu que l'entrepreneur partenaire, une société internationale implantée au Gabon, créerait sur place une école de formation aux métiers de la tuyauterie. Cette école a été inaugurée en janvier 2012 et a formé à ce jour une centaine de personnes : c'est la contribution de ce projet au développement des compétences locales, au-delà de l'activité directement générée.

ACTIVITÉS

Production et réserves

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

En 2012, la production totale de pétrole brut du Gabon est estimée à 84 Mb.

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total

Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 45,4 kb/j (16,6 Mb sur l'année) contre 46,7 kb/j (17,0 Mb sur l'année) en 2011, soit environ 20 % de la production gabonaise de pétrole brut.

PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon s'est élevée à 55,8 kb/j (20,4 Mb sur l'année) en 2012 contre 56,8 kb/j (20,7 Mb sur l'année) en 2011. Cette diminution de 1,8 % entre 2012 et 2011 s'explique essentiellement par :

- le déclin naturel des champs, notamment d'Avocette, d'Anguille, de Torpille et de Grondin ;
- les incidents survenus sur la ligne de gaz à haute pression d'Anguille (reliant les plateformes AGM12 et AGMC) et sur la ligne d'export d'huile de la plateforme de Baliste ;
- les arrêts de production des sites de Grondin et de Torpille, prévus dans le cadre des grands

travaux d'intégrité ;

Elle a été partiellement compensée par :

- La mise en production de nouveaux puits sur Anguille, Torpille et Avocette.

En 2012, la production de pétrole brut opérée par Total Gabon représente environ 24 % de la production gabonaise de pétrole brut, contre 23 % en 2011.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 39,3 kb/j (14,4 Mb sur l'année) en 2012, au même niveau qu'en 2011.

PRODUCTION NON-OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga, opéré par Shell Gabon, a été de 18,4 kb/j (6,7 Mb sur l'année) en 2012, contre 22,3 kb/j (8,1 Mb sur l'année) en 2011, soit une baisse de 17,5 %, essentiellement due au déclin naturel du champ.

La part de la production de Rabi-Kounga liée à la participation de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 6,1 kb/j (2,2 Mb sur l'année) en 2012 contre 7,3 kb/j (2,7 Mb sur l'année) en 2011.

(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2011 et 2012, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 110,96 \$/b et 111,13 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

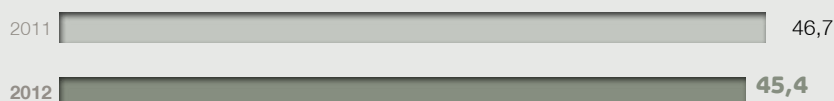
Au 31 décembre 2012, les réserves prouvées⁽²⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 210 Mb, soit un niveau identique à celui constaté au 31 décembre 2011.

La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽³⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2012 est de près de 20 ans au rythme actuel de production.



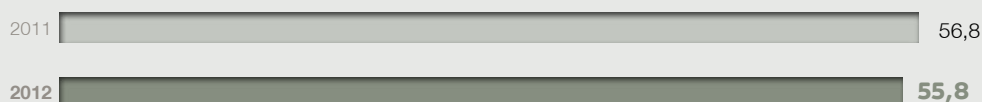
Production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾

en milliers de barils par jour



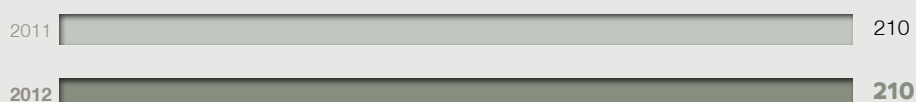
Production de pétrole brut opérée par Total Gabon

en milliers de barils par jour



Réserves prouvées de pétrole brut de Total Gabon ⁽¹⁾

en millions de barils



(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.



ACTIVITÉS

Commercialisation

LES PRIX

Le prix du Brent daté s'est stabilisé en 2012 avec une moyenne des prix journaliers s'élevant à 111,67 \$/b, proche de la moyenne de 111,26 \$/b

atteinte en 2011. Les prix de 2012 sont toutefois restés volatils évoluant dans une fourchette comprise entre 88,62 \$/b et 128,17 \$/b.

LE MARCHÉ

La croissance de la demande pétrolière mondiale est estimée à +1,0 Mb/j en 2012 avec des situations contrastées selon les zones géographiques. En Amérique du Nord, la demande de pétrole recule de 0,26 Mb/j en raison du ralentissement de l'activité économique : cette diminution s'explique principalement par une moindre consommation de gasoil consécutive à la baisse de l'activité de fret routier. En Europe, la demande de pétrole baisse de 0,55 Mb/j en raison de la situation économique dégradée : tous les produits pétroliers voient leur consommation diminuer. L'Asie continue à être la région clé pour la croissance de la demande, avec une augmentation de la consommation de 1,05 Mb/j en 2012, en dépit d'un ralentissement économique perceptible dans les principaux pays de la région.

L'offre de pétrole est également orientée à la

hausse en 2012 avec une augmentation évaluée à +2,3 Mb/j. Les pays membre de l'OPEP ont contribué à cette croissance à hauteur de 1,7 Mb/j, principalement grâce aux exportations saoudiennes et irakiennes. Le solde de +0,6 Mb/j provient des pays non OPEP et principalement d'Amérique du Nord, l'augmentation de la production d'huile de schiste compensant la diminution des productions en Syrie, au Yémen et au Sud Soudan.

Au niveau mondial, l'évolution des stocks est estimée à une augmentation de 0,6 Mb/j en 2012, ce qui a contribué à limiter la hausse du prix du pétrole. La structure du marché demeure en position de départ, avec des prix futurs du pétrole sur les marchés à terme inférieurs aux prix au comptant. Les taux de fret ont été orientés à la baisse traduisant la contraction de l'activité économique mondiale en 2012.

LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

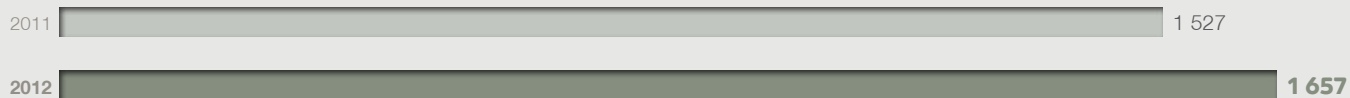
Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre, utilisé comme soute marine. Son différentiel par rapport au Brent daté s'est amélioré par rapport à 2011 avec une hausse de +1,42 \$/b, atteignant un différentiel de -4,75 \$/b (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels). La demande de soute marine en Asie accuse pourtant une légère baisse de 0,5 % par rapport à l'année précédente, mais elle est plus que compensée par les marges sur le *fuel oil* à haute teneur en soufre, en augmentation sur toutes les zones en 2012.

Le Rabi Light est un brut à faible teneur en soufre destiné au marché nord-américain des

essences et au marché asiatique du *fuel oil* à très basse teneur en soufre. En 2012, le système de raffinage s'est profondément modifié aux États-Unis avec la fermeture de plusieurs raffineries productrices d'essence sur la côte est. Cette situation n'a été que partiellement atténuée par l'augmentation de la consommation de ce type de *fuel oil* par les centrales électriques japonaises, consécutive à la fermeture des centrales nucléaires japonaises. Le différentiel du Rabi Light demeure en prime par rapport au Brent daté mais accuse une baisse de 0,42 \$/b en 2012, atteignant un niveau de +0,34 \$/b (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels).

Ventes de pétrole brut

en millions de dollars



VENTES DE PÉTROLE BRUT

Les ventes de pétrole brut se sont élevées à 1 657 M\$ en 2012, contre 1 527 M\$ en 2011. Cette augmentation de 9% résulte principalement de l'augmentation des volumes commercialisés (+6%) grâce à un planning des enlèvements de brut au terminal pétrolier du cap Lopez plus favorable en 2012 qu'en 2011.

Au cours de l'exercice 2012, 0,7 Mb de pétrole brut ont été livrés à la Société gabonaise de raffinage (Sogara) pour l'approvisionnement du marché national, et 14 Mb ont été exportés (les quantités étaient, respectivement, de 1,3 Mb et 13 Mb en 2011).

VENTES DE GAZ

Le chiffre d'affaires des ventes de gaz s'est établi en 2012 à 4 M\$, comme en 2011, et équivalait

à un volume d'environ 25 millions de mètres cubes de gaz, livré sur le marché intérieur.

Chargement d'un pétrolier au terminal du cap Lopez.



ACTIVITÉS

Ressources humaines



RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

Vingt-huit nouveaux collaborateurs ont été embauchés au cours de l'année 2012, parmi lesquels quatorze ingénieurs dans les métiers exploitation, logistique, travaux, contrats/achats, réservoir, géologie, juridique, informatique et ressources humaines. Ces embauches ont été effectuées à la suite de deux campagnes de recrutements lancées en mars et septembre 2012 aux niveaux national et international, auprès de cabinets de recrutement, dans des forums d'emploi et par l'intermédiaire du groupe Total. Le recrutement d'ingénieurs gabonais s'inscrit dans un plan visant à renforcer l'accèsion des collaborateurs nationaux à des postes de responsabilité.

Total Gabon a recruté sept jeunes opérateurs de production, diplômés de l'Institut du pétrole et du gaz (IPG) de Port-Gentil. La Société a, par ailleurs, décidé de sponsoriser la totalité de la promotion de stagiaires ayant débuté la

formation d'opérateur de production à l'IPG en octobre 2012. Cette classe composée d'une quinzaine de participants achèvera sa formation à la fin de l'année 2013 et sera recrutée par la Société.

Total Gabon attache une attention toute particulière au suivi des jeunes embauchés, avec l'entrée de ces derniers, dès le recrutement, dans un cursus leur permettant un passage successif sur plusieurs postes. Un comité d'insertion évalue régulièrement leur intégration au sein de la Société et gère leur évolution en s'appuyant sur un programme de formation technique et de développement.

Par ailleurs, cinquante-six salariés de la Société se sont vus proposer un nouveau poste en 2012 et ont bénéficié de cette mobilité interne. Le nombre de collaborateurs en mobilité internationale dans les filiales du groupe Total ou au siège du Groupe s'élevait à seize personnes à fin 2012.

FORMATION

Le plan de formation 2012, d'un montant de 1 400 millions de francs CFA, est en hausse de 12 % par rapport à 2011. Cette nouvelle augmentation fait suite aux récentes embauches effectuées par la Société.

Ce plan intègre les formations dans les domaines suivants :

- hygiène, sécurité, environnement pour le personnel des sites de production et de forage ;
- développement et exploitation des gisements pour les jeunes embauchés des métiers géosciences ;

- technique de production surface et perfectionnement des techniciens de production surface pour le personnel de l'exploitation/production ;
- métiers services généraux pour le personnel de ces entités ;
- soins avancés en urgence cardiaque pour le personnel de l'entité médicale ;
- reconversions et formations pratiques sur site dans plusieurs métiers ;
- formations généralistes, développement personnel et management d'équipe.

PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

En application des dispositions du protocole d'accord signé le 6 juillet 2011 relatif à l'intéressement des salariés au résultat de l'entreprise, la prime d'intéressement versée en juin 2012 au titre de l'année 2011 a atteint

2,7 mois de salaire. Ce niveau de prime, correspondant au résultat net 2011 de 352 M\$, est le plus élevé depuis la mise en œuvre de ce dispositif en 1996.



En 2012 la Société a, par ailleurs, vu la création du Comité de sécurité et de santé au travail (CSST) qui a pour mission de contribuer à la protection de la sécurité et de la santé des travailleurs. Il est consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène, de sécurité ou de travail.

Les négociations entamées en avril 2012 par l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP) et l'Union Pétrolière Gabonaise (UPEGA) concernant la convention collective des sociétés d'exploration et de production n'ont pas abouti à un accord en 2012 ; ces discussions devraient se poursuivre en 2013.

Effectifs présents au 31/12/2012

Gabonais

Ingénieurs	124
Agents Techniques Supérieurs (ATS), Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	195
Employés et Ouvriers (EO)	87
Effectifs gabonais	406

Expatriés

Ingénieurs	110
Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise (ETAM)	30
Effectifs expatriés	140

TOTAL DES EFFECTIFS **546 (1)**

(1) Non compris un collaborateur en congé d'attente retraite et quinze collaborateurs en mobilité internationale.

1. Opérateur sur Grondin - 2. Salle de contrôle de Grondin.



ACTIVITÉS

Hygiène, sécurité et environnement

RÉSULTATS SÉCURITÉ

En 2012, Total Gabon a connu une forte augmentation de son activité (+62 % d'heures travaillées par rapport à 2011) en raison de la simultanéité de plusieurs projets d'envergure (grands travaux d'intégrité, projet Coga, re-développement d'Anguille). Dans ce contexte, le nombre d'accidents avec arrêts est resté stable par rapport à 2011, entraînant une diminution du taux de fréquence d'accidents avec arrêt (LTIF) à 0,4, contre 0,7 en 2011.

Le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIF) a, en revanche, connu une augmentation à un niveau de 2,2 en 2012, contre 2,0 en 2011, correspondant à un nombre total d'accidents déclarés de 40 en 2012. Sur les 40 accidents enregistrés, on compte 34 accidents sans gravité n'ayant pas entraîné d'arrêt de travail. Ces accidents sont principalement liés à des déplacements, au coincement de partie du corps (doigt, main ou pied) et à des chocs avec des objets ou des structures.

Un compagnonnage HSE des équipes opérationnelles sur le terrain a été assuré durant

l'année, pour une meilleure prise en compte des risques tout au long de la campagne des grands travaux d'intégrité. De nouveaux gants à protection renforcée sont utilisés sur les sites depuis le deuxième trimestre 2012 afin de réduire la fréquence des accidents touchant les mains.

En 2012, on a par ailleurs recensé 62 incidents à haut potentiel (HPI) contre 73 en 2011. Cette diminution s'explique par l'effort d'analyse de ce type d'événements réalisé par les équipes HSE. Il est à noter que 34 % des HPI sont de type incendie ou fuite de gaz ou de condensats, et devraient diminuer en 2013 grâce aux grands travaux d'intégrité réalisés en 2012.

La Société a mis en place en 2012 un Comité de risques technologiques qui a pour mission d'évaluer les risques technologiques liés à nos activités et de suivre les plans d'action mis en œuvre pour lutter contre ces risques. Les évaluations de risques concernant les sites de Grondin, Torpille, Coucal/Avocette et Mboumba seront finalisées au cours du premier semestre 2013.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIF : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

1. Pompier sur une plateforme en mer - 2. Gants à protection renforcée - 3. Panneau à l'entrée du site de PG2.





ENVIRONNEMENT

L'audit de renouvellement de la certification ISO 14001 de Total Gabon, obtenue fin 2008, s'est déroulé du 13 au 19 novembre 2012. À l'issue de cet audit, cette certification a été confirmée pour l'ensemble des activités d'exploration et de production de la Société.

En 2012, la teneur moyenne en hydrocarbures des eaux de production a atteint 29 mg/l sur le site du cap Lopez. Des tests de déshuilant se sont poursuivis en 2012 afin d'améliorer la qualité des eaux rejetées. Les résultats de ces tests seront analysés au cours du premier semestre 2013.

Sur le site de Grondin, la teneur moyenne en hydrocarbures des eaux de production est de 39 mg/l en 2012, mais s'est abaissée sous le seuil des 30 mg/l au dernier trimestre 2012, à la suite du nettoyage des hydrocyclones et du renforcement des injections de désémulsifiant.

Afin d'améliorer ces résultats, des unités de traitement supplémentaires ont été installées sur les deux sites ; leur mise en service est intervenue en janvier 2013 sur Grondin et est prévue en avril 2013 au cap Lopez.

Le volume de gaz évacué par les torches en 2012 est resté stable par rapport à 2011 à 1,37 Mm³/j, dont 0,247 Mm³/j de gaz venté ; l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) s'élève à 118,6 kt équivalent CO₂/Mbep. Les émissions de gaz venté s'expliquent principalement par les extinctions de torche des sites d'Anguille, de Torpille et de Grondin survenues au cours de l'année 2012. En 2013, le recyclage du gaz entrera en service sur les sites d'Anguille et d'Atora, et permettra de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre.

D'autres projets concernant les champs de Grand Anguille et d'Avocette, et l'axe sud Grondin-Mandaros et visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre sont prévus en 2014 et 2015.

En 2012, une nouvelle méthodologie de calcul du volume de gaz brûlé par comptage gaz à l'échelle des différents sites a été mise en œuvre et a permis de réduire l'incertitude du comptage de 20 % à 7 %.

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Les contrôles concernant le niveau de bruit, la teneur en benzène dans l'air et les conditions d'hygiène sur les sites se sont déroulés conformément aux plans d'action annuels.

Les analyses de risque hygiène industrielle du poste de travail (ERHI) ont été réactualisées

et étendues à l'ensemble des activités de la Société.

L'année 2012 a vu la création au sein de Total Gabon d'un Comité de sécurité et de santé au travail (CSST).

ACTIVITÉS

Développement durable et activités de diversification

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines des infrastructures, de la santé et de l'éducation. Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2012 se sont élevées à 52 M\$, dont 6 M\$ dans le cadre de la PID, 44 M\$ dans le cadre de la PIH et 2 M\$ dans le cadre du fonds de développement des communautés locales.

INFRASTRUCTURES

- Financement et maîtrise d'ouvrage du projet de raccordement du Gabon au câble de fibre optique intercontinental à haut débit mis en œuvre par le consortium «Africa Coast to Europe (ACE)». Les infrastructures reliant Libreville et Port-Gentil au câble international ont été achevées en 2012. La mise en service de ces installations interviendra après la création de la société d'exploitation parapublique.
- Financement et maîtrise d'ouvrage du projet de rénovation, de modernisation et d'extension de l'aéroport de Port-Gentil afin de lui permettre d'accueillir le trafic aérien international. La première phase du projet (réhabilitation et allongement de la piste, construction d'une enceinte et d'une aérogare provisoire) est terminée. L'ouverture de l'aéroport aux liaisons aériennes internationales

pourrait intervenir dans le courant de l'année 2013. La seconde phase du projet, qui comprend la construction d'une nouvelle aérogare et d'un pavillon présidentiel, devrait s'étendre sur une durée d'une vingtaine de mois.

- Financement et maîtrise d'ouvrage du projet de rénovation de la route de la Sogara à Port-Gentil. Les travaux ont été achevés au cours du troisième trimestre 2012.
- Maintenance et remplacement des installations électriques des villages situés à proximité des champs de Coucal et d'Avocette.
- Études préliminaires pour l'adduction d'eau dans la zone de l'hôpital de Ntchengué et pour l'alimentation en gaz et la connexion au réseau électrique de la nouvelle centrale électrique de Port-Gentil (Telemenia).

SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

- Soutien financier au Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF). En dehors de ses activités traditionnelles dans les domaines de la recherche médicale, de la formation et de l'appui à la santé publique, le CIRMF a participé à une trentaine de manifestations scientifiques nationales et internationales sur les maladies infectieuses et la drépanocytose. En décembre 2012, le CIRMF a organisé à Libreville un symposium consacré aux écosystèmes et aux risques éco-

épidémiologiques en milieu tropical au Gabon.

- Partenariat avec la Croix-Rouge française et le ministère de la Santé gabonais pour le financement de centres de traitement ambulatoire (CTA) dédiés aux malades du SIDA.
- Soutien à l'organisation non gouvernementale «Synergies pour un enfant» qui s'occupe des enfants handicapés de Port-Gentil, en organisant et en prenant en charge la formation de visiteurs sociaux, la fabrication de petits matériels de rééducation et le suivi de ces enfants.



ÉDUCATION ET FORMATION

- Poursuite du financement et de la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction des bâtiments de l'Institut du pétrole et du gaz (IPG) de Port-Gentil. Les travaux ont débuté en juin 2012 et devraient s'achever au second semestre 2013. En parallèle, l'IPG poursuit ses activités de formation d'opérateur des industries pétrolières. La cérémonie de remise des certificats de brevet d'opérateur aux étudiants de la deuxième promotion s'est déroulée le 11 septembre 2012, en présence du secrétaire général du ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Ressources hydrauliques. La troisième session de formation, démarrée en mai 2012, s'achèvera en juillet 2013.
- Soutien financier au Centre de spécialisation professionnelle (CSP) de Port-Gentil. L'année 2012 a été marquée par la création d'une quatrième filière de formation (maintenance électricité industrielle), à côté des trois spécialités existantes (tuyauterie-soudure, instrumentation et mécanique moteurs industriels).

- Poursuite du programme de bourses, désormais gérées par l'Agence nationale des bourses du Gabon, destiné à favoriser l'accès de jeunes gabonais à l'enseignement supérieur en France dans les domaines techniques.
- Appui financier aux classes préparatoires du lycée Léon Mba de Libreville, avec notamment la prise en charge de professeurs et de formateurs, et au cycle terminal du lycée Victor Hugo de Port-Gentil par la prise en charge d'enseignants et des frais de scolarité de jeunes gabonais dans le cadre du programme des classes d'excellence.
- Soutien financier à l'Agence de consolidation des technologies de l'éducation (Acte), qui s'est dotée d'un nouveau centre d'excellence, d'une classe électronique et d'un laboratoire informatique.
- Financements de travaux de réhabilitation et de dépenses de fonctionnement d'établissements d'enseignement primaire et secondaire de Port-Gentil et d'Omboué.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

- Poursuite du soutien financier à l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD) pour le programme de développement des

cultures maraîchères et le développement du Centre d'application agropastoral de Franceville.

ACTIVITÉS

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Commentaires sur le compte de résultat

Le bénéfice net de l'exercice 2012 s'établit à 330 M\$ contre 352 M\$ en 2011, soit une baisse de 6 % résultant des éléments suivants :

CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

En dépit du déclin de la production, le chiffre d'affaires en 2012 s'élève à 1 708 M\$, en croissance de 9% par rapport à 2011 (1 571 M\$), grâce à l'augmentation des volumes vendus liée au planning des enlèvements de brut au terminal d'exportation.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 569 M\$ en 2012, contre 2 291 M\$ en 2011, soit une augmentation de 12 % résultant essentiellement de la hausse des dotations aux amortissements et aux provisions, et de la hausse des charges de personnel extérieur. Ces augmentations s'expliquent par l'accroissement de l'activité liée au re-développement d'Anguille, à la construction d'un nouveau système d'électrification des champs d'Anguille et de Torpille, aux grands travaux d'intégrité et au remplacement de douze flexibles sous-marins.

Ainsi, la valeur ajoutée augmente de 143 M\$

par rapport à l'année 2011 et l'excédent brut d'exploitation s'élève à 1 004 M\$ en 2012, contre 922 M\$ en 2011, soit une croissance de 9 %.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 337 M\$, contre 417 M\$ en 2011, en baisse de 19 %.

À noter qu'en 2012, les dotations aux provisions, nettes des reprises, inscrites au bilan augmentent de 63 M\$ en raison des éléments suivants :

- +60 M\$ au titre des provisions pour restitution des sites ;
- +2 M\$ au titre des provisions pour dépréciation des stocks ;
- -3 M\$ au titre de la Provision pour investissements diversifiés et de la Provision pour investissements dans les hydrocarbures ;
- +3 M\$ au titre de diverses provisions (cautions bancaires, litiges douanes, indemnités pour services rendus).

ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Les charges financières s'élèvent à 8 M\$ en 2012, contre 1 M\$ en 2011 : elles sont principalement constituées du coût des financements à court terme, des pertes de changes et de l'accrétion des provisions pour restitution des sites (RES)

correspondant aux intérêts des comptes RES. Les produits financiers s'élèvent à 4 M\$ en 2012, comme en 2011, et se composent essentiellement de revenus liés au placement des fonds destinés à la restitution des sites.

REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières s'élève à 291 M\$ en 2012, contre 282 M\$ en 2011, soit une augmentation de 3 % résultant principalement de la hausse des volumes de brut commercialisés. Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 3 M\$ en 2012, en baisse de 67 M\$ par rapport à l'exercice 2011.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du profit oil des contrats d'exploitation et de partage de production⁽¹⁾ diminue en volume et en valeur, en raison de la baisse de production liée au déclin naturel de ces champs.

(1) Le volume de profit oil revenant à la République gabonaise relatif à la quote-part de Total Gabon s'élève à 2,1 Mb pour l'exercice 2012, comparé à 2,6 Mb pour l'exercice 2011. L'équivalent monétaire de ces volumes de profit oil de l'État est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le bénéfice net de l'exercice 2012 s'élève à 330 M\$. Il sera proposé à l'Assemblée générale du 30 mai 2013 de fixer à 34

dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2012.

Commentaires sur le tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)

SOLDE FINANCIER DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale (CAFG) s'élève pour l'exercice 2012 à 1 000 M\$ contre 858 M\$ en 2011, soit une augmentation de 16 %

résultant principalement de l'augmentation des volumes commercialisés liée au planning des enlèvements de brut au terminal d'exportation.

INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements, y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, s'élèvent à 922 M\$ en 2012, contre 758 M\$ en 2011, soit une augmentation de 164 M\$. Ils se décomposent comme suit :

Gabon des activités opérées par Total Gabon, et des activités sur le champ de Rabi Kounga opérées par Shell Gabon. Le montant total des investissements de développement s'élève à 882 M\$ en 2012, contre 700 M\$ en 2011.

Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 27 M\$ en 2012, contre 31 M\$ en 2011. Les investissements de l'année 2012 correspondent principalement aux dépenses engagées pour le forage du puits Ngongui-2 sur le permis Mutamba-Iroru, aux études géologiques et géophysiques, notamment sur le permis Diaba, et à la campagne d'acquisition sismique réalisée sur le permis Nziembou.

Activités opérées

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

> Les champs en mer

Les investissements de développement ont principalement concerné le re-développement du champ d'Anguille, les grands travaux d'intégrité, le remplacement de douze flexibles sous-marins, la campagne de forage effectuée sur le champ de Torpille et la construction du nouveau réseau d'électrification des champs d'Anguille et de Torpille, comprenant notamment, la construction de la centrale électrique sur le site de PG2. Le total des investissements sur les champs en mer s'élève à 751 M\$.

Investissements de développement

Les investissements de développement correspondent à la quote-part financée par Total

ACTIVITÉS

Rapport de gestion du Conseil d'administration suite

> Les champs à terre

Les principaux travaux réalisés à terre sont la campagne d'appréciation et de développement du champ d'Avocette et les projets de pérennité et d'intégrité (Atoza, Coucal/Avocette et pipelines de l'île Mandji). Le total des investissements sur les champs opérés à terre s'élève à 116 M\$.

Activités non opérées

En 2012, les travaux sur le champ de Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) ont principalement concerné un programme de perforations de puits horizontaux existants, au niveau du talon (heel perforations). Les travaux financés en 2012 s'élèvent à 15 M\$ en quote-part.

Investissements généraux

Les investissements généraux, industriels et administratifs s'élèvent à 13 M\$ en 2012,

comparés à 27 M\$ en 2011. Cette diminution s'explique principalement par le programme de remise à niveau des infrastructures informatiques et de télécommunications réalisé en 2011.

Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole et du gaz naturel, et au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 33 à 36 du présent Rapport financier annuel.

ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les emplois financiers inscrits en 2012 correspondent d'une part à l'augmentation de l'encours sur les comptes bloqués de la Société destinés à être utilisés dans le futur pour

la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants s'inscrivent en ressources.

EMPRUNTS

Aucune ligne de crédit n'a été mise en place en 2012.

TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été autofinancés dans leur totalité. La variation de trésorerie s'élève à -327 M\$ en 2012, contre

+59 M\$ en 2011, et résulte de l'augmentation des dépenses liées aux investissements.

SERVICE DU DIVIDENDE

La Société a procédé à la mise en paiement, le 8 juin 2012, du dividende net de 34 dollars par

action au titre de l'exercice 2011 ; le service du dividende correspondant s'élève à 153 M\$.

ACTIVITÉS

Risques de l'émetteur

EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS

Les résultats de Total Gabon sont sensibles à différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole et du gaz naturel, généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse

des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2013, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 6 M\$ et inversement (scénario retenu de 100 \$/b). Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle retenues pour l'ensemble du groupe Total, en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie.

La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi

que de sa notation par les agences *Standard & Poor's* et *Moody's*, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'encours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers et de certaines règles concernant les nouveaux contrats pétroliers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques

et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à

ACTIVITÉS

Risques de l'émetteur

l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices.

Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement qui venait à échéance le 30 juin 2007.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon

et l'État gabonais, à travers la direction générale des Hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production. En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Nature des Risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent

notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement *pipelines*) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols, et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production

de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préala-

blement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux.

Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec *Omnium Insurance and Reinsurance Company* (OIRO), société d'assurance et de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation

et de centralisation de couverture des risques. Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

ACTIVITÉS

Risques de l'émetteur

suite

RISQUES LIÉS A L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Application du système de gouvernement d'entreprise issu de l'Ohada

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (l'Acte uniforme), directement applicable à la Société depuis le 1^{er} janvier 1998 en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne. En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, élaboré, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

Dissociation entre les fonctions de directeur général et celles de président du Conseil d'administration

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada du 17 avril 1997 (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada), qui prévoit une dissociation

entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

Le **Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de préciser les objectifs de la Société et l'orientation qui doit être donnée à son administration, d'autre part, d'exercer un contrôle permanent sur la gestion de la Société assurée par le directeur général (article 20 des statuts de la Société) ;

Le **directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;

Le **président du Conseil d'administration**, nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée renouvelable de son mandat d'administrateur (2 ans), a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, la rémunération des administrateurs est exclusivement constituée, au titre de leur mandat exercé au sein du Conseil d'administration de la Société, d'une somme librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres sous

forme d'indemnités de fonction, dans la limite d'un montant global annuel alloué à cet effet par l'Assemblée générale des actionnaires (article 22 des statuts de la Société). En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

suite

des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

En outre, il a été décidé que les administrateurs exerçant des fonctions salariées au sein de la Société, ou exerçant des fonctions au sein d'autres sociétés du groupe Total, ne bénéficieraient à titre personnel d'aucune

indemnité de fonction. Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2012, à un total de 140 000 000 Francs CFA (soit la contre valeur de 213 429 €), qui correspond au montant global alloué à cette fin en vertu d'une décision prise par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 1999.

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2012, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en

2012, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2012.

Options sur action

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2012

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2012, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2012, la composition du Conseil d'administration de Total Gabon était la suivante :
Monsieur Jacques MARRAUD DES GROTTES

60 ans ⁽¹⁾. Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 août 2008 et directeur Afrique au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe : président de Total E&P Algérie, de Total Exploration Production Nigeria,

de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Total LNG Nigeria Ltd, Brass Holdings Company Ltd et Total Petroleum Angola Ltd ; président du Conseil d'administration de Total Algérie, Total E&P Libye, Total E&P Angola, Total E&P Congo ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd, TEPA (Block 17/06) Ltd. Détient une action Total Gabon.

La République gabonaise représentée par Madame Pascaline MFERRI BONGO ONDIMBA

56 ans ⁽¹⁾. Ancienne ministre du gouvernement gabonais, elle représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 6 octobre 1988. Elle exerce par ailleurs les fonctions de Haut

(1) Informations au 31 décembre 2012.

représentant personnel du président de la République gabonaise et les mandats d'administrateur dans les sociétés Financial Bank, BGFI et Engen. La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon.

Monsieur Benoît CHAGUÉ

54 ans ⁽¹⁾. Administrateur et directeur général de Total Gabon respectivement depuis le 26 août 2011 et le 1^{er} septembre 2011. Il est par ailleurs administrateur général de Total Participations Pétrolières Gabon. Détient une action Total Gabon.

Monsieur Pierre BOUSQUET

44 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 31 août 2012 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration-Production à la direction financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés que Total Gabon, notamment : président de Total Holdings Europe et de Total E&P Holdings ; président du Conseil d'administration de Total Gestion Filiales ; administrateur de Total Upstream UK, Total E&P UK, Total E&P Nederland, Total Holdings Nederland, Total E&P Canada, Total Capital Canada, Total E&P Russie. Détient une action Total Gabon.

Monsieur Philippe LE TARO

58 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 31 août 2012 et délégué pays Gabon et Côte d'Ivoire au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total. Détient une action Total Gabon.

Monsieur Henri-Max NDONG-NZUÉ

47 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 28 août 2009. Il exerce également les fonctions de directeur Stratégie et Business de Total Gabon. Détient une action Total Gabon.

Monsieur Fidèle NTSISSI

54 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 14 décembre 2000. Il est également administrateur de la Comilog. Il exerce par ailleurs les fonctions de Conseiller financier auprès du

Premier ministre en tant que chef de département. Détient une action Total Gabon.

Monsieur Paulin OBAME NGUEMA

78 ans ⁽¹⁾. Ancien Premier ministre du gouvernement gabonais et administrateur de Total Gabon depuis le 22 avril 1982. Docteur en médecine, il est par ailleurs président du Conseil d'administration de GETMA et ancien député à l'Assemblée nationale de la République gabonaise. Détient une action Total Gabon.

Monsieur Théodore IYÉZÉ

56 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 1^{er} janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon. Détient une action Total Gabon.

Monsieur Philippe PONTET

70 ans ⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est par ailleurs, Chairman Global Banking and Market d'HSBC France et administrateur d'HSBC France. Détient une action Total Gabon.

Au 31 décembre 2012, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Benoît Chagué) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Henri-Max Ndong-Nzué, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Jacques Marraud des Grottes, Pierre Bousquet, Philippe Le Taro) ;
- la République gabonaise, représentée par Pascaline Mferri Bongo Ondimba, exerçant la fonction de Haut représentant personnel du président de la République ;
- deux administrateurs qui exercent ou ont exercé soit des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Fidèle Ntsissi), soit un mandat électif au sein des instances parlementaires de la République gabonaise (Paulin Obame Nguema) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Philippe Pontet).

(1) Informations au 31 décembre 2012.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

suite

Réunions au cours de l'exercice 2012

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni quatre fois en 2012. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions. Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

9 mars 2012

Examen des activités et des résultats de la Société pour l'exercice 2011 et arrêté des comptes annuels. Examen du projet de Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale et des projets de résolution ;

31 mai 2012

Examen des activités de la Société. Approbation des comptes pour l'exercice 2011. Fixation des modalités de mise en paiement du dividende mis en distribution ;

31 août 2012

Examen des activités et des résultats de la Société du premier semestre 2012 et arrêté des comptes semestriels. Examen du projet de Rapport financier semestriel pour le premier semestre 2012 ;

4 décembre 2012

Examen des activités et des prévisions de clôture de l'année 2012 ; examen du projet de budget pour l'année 2013.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique d'au moins la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

Préparation en interne des travaux du Conseil d'administration

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité, en second lieu, que les informations financières soient fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

Information préalable des administrateurs

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle. En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

Direction générale au 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2012, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Benoît Chagué ;
- directeur général adjoint : Théodore Iyézé ;
- directeur général délégué : Jean-Claude Alévina.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (Coso), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société. Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures

détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le manuel d'organisation de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

suite

sur son département Audit interne (DAI), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le DAI est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le DAI a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du DAI est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL

S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine *Sarbanes-Oxley*.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (representation letter) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société. En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six années, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte Uniforme.

LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des

statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, ou avec une autre entreprise ou personne morale qui appartient à un mandataire social de la Société ou dans laquelle un mandataire social de la Société exerce des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

Contrôle externe de la Société – commissaires aux comptes

TITULAIRES

Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar

Avenue du Colonel Parant

BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF

BP 3125 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 8 décembre

1999.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	en 2012	en 2011
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	60 000 ⁽²⁾	60 000
Missions accessoires ⁽³⁾	60 000	60 000
SOUS-TOTAL	120 000	120 000
Autres prestations	145 000	90 000
TOTAL	265 000	210 000

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	en 2012	en 2011
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	14 000 ⁽²⁾	14 000
Missions accessoires	0	0
SOUS-TOTAL	14 000	14 000
Autres prestations	0	0
TOTAL	14 000	14 000

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2013 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

SUPPLÉANTS

M. Jérôme MINLEND

BP 443 – Douala, Cameroun

Date de première nomination : 8 juin 2001.

Expert Comptable Associés (ECA)

BP 3340 - Douala, Cameroun

Date de première nomination : 5 juin 2009.

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

ACTIVITÉS

Le comité directeur de Total Gabon



Jean-Claude ALÉVINA
directeur général délégué

Benoît CHAGUÉ
directeur général

Théodore IYÉZÉ
directeur général adjoint



Luc PLAUCHUT
directeur financier



Henri-Max NDONG-NZUÉ
directeur Stratégie, Plan et Business



Philippe GROUEIX
directeur technique



Aristide OBIANG MEBALE
directeur Géosciences



Francis HONDAREYTE
directeur des Projets nouveaux

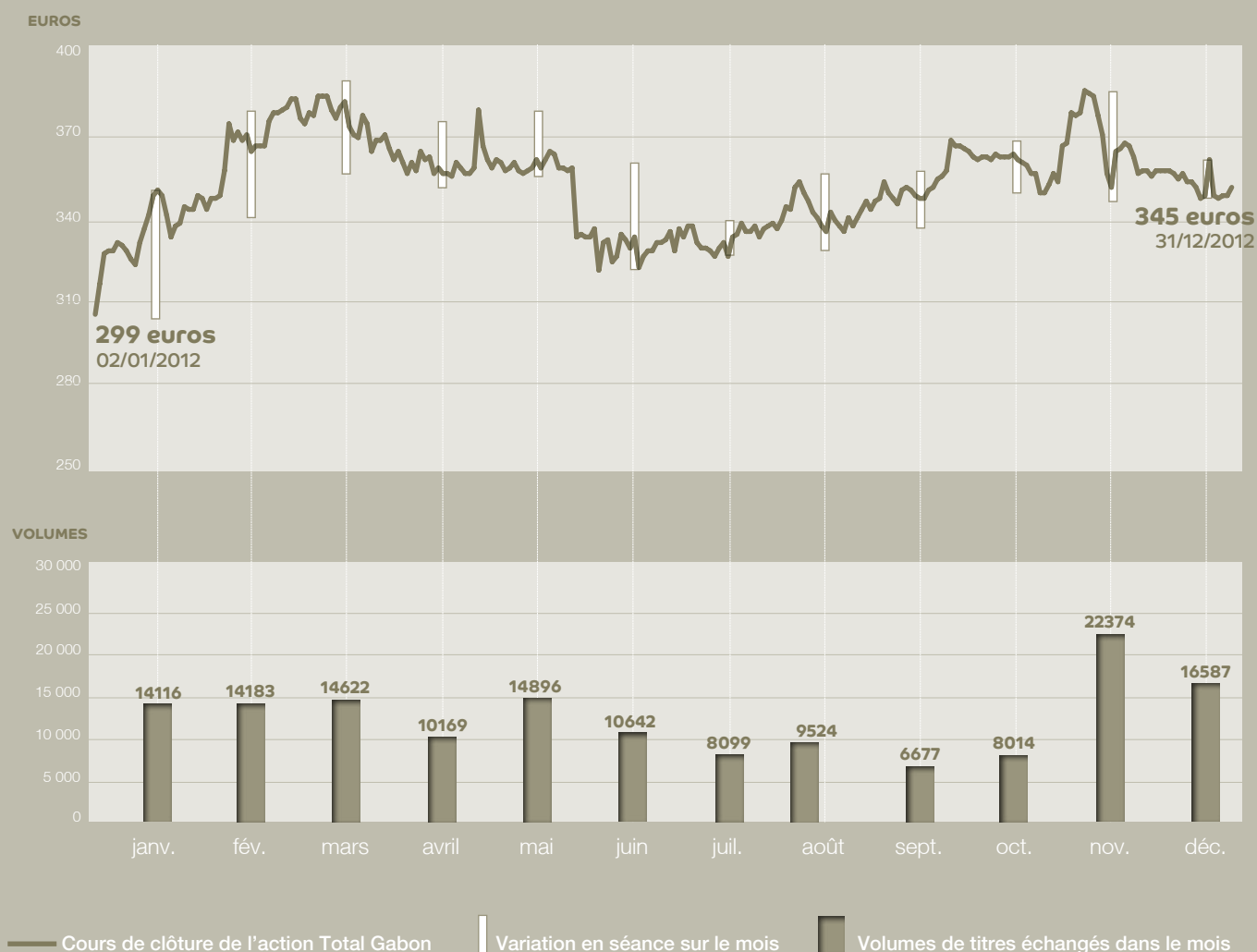


Cyriaque BIBANG
directeur des Ressources humaines

ACTIVITÉS

Total Gabon et ses actionnaires

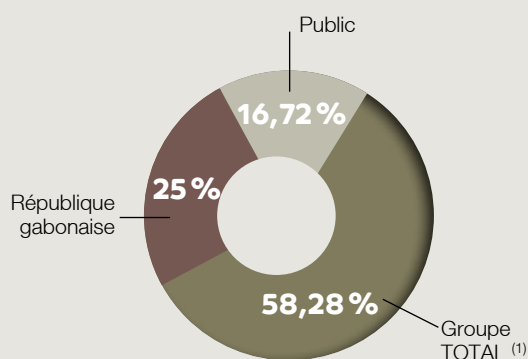
Évolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés pour l'année 2012



La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2012, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République Gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Structure du capital de Total Gabon

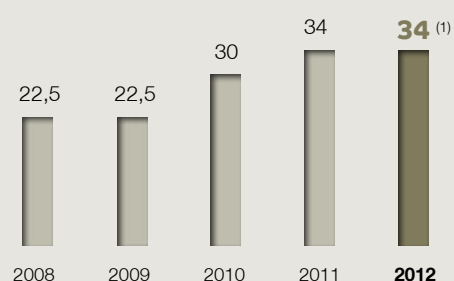
au 31 décembre 2012



(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 % .

Dividende net par action

en dollars US



(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 30 mai 2013

Place de cotation de l'action Total Gabon

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment A
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC : FP
Mnemo : EC

Courrier des actionnaires de Total Gabon

- Actionnaires domiciliés au Gabon :
Boulevard de la République
BP 2093 - Libreville, Gabon
- Actionnaires domiciliés hors du Gabon :
Tour Coupole - Bureau 11D42
2 place Jean Millier
92078 Paris La Défense Cedex – France
Tél. : +33 (0)1 47 44 38 47
E-mail : ep-ga-sgl.actionnariat-total-gabon@total.com

Service titre et dividende

- Banque assurant le service du titre :
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Global Corporate Trust
Service Actionnariat TOTAL GABON
9 rue du Débarcadère
93761 PANTIN Cedex

Accueil Actionnaires :
Tél : +33 (0)1 57 43 02 30

Site internet

www.total-gabon.com

- Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires sur son site Internet, les informations, notamment financières, de la Société actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, toutes les informations réglementées et notamment : le rapport financier annuel, le rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle ainsi que les communiqués de presse.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Sommaire

49	Introduction et présentation générale
50	Rapports des commissaires aux comptes
52	États Financiers
52	Bilan au 31 décembre 2012
54	Compte de résultat
56	Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
58	Variation des capitaux propres
59	États Annexés
59	Règles et méthodes comptables
62	Informations complémentaires sur le bilan
65	Informations sur le compte de résultat
67	Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
67	Informations complémentaires sur les parties liées
68	Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Les données financières qui sont présentées dans les pages suivantes reprennent les états financiers certifiés par les Commissaires aux Comptes.

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants. Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2012 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N°29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars américain.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Rapport général des commissaires aux comptes

Sur les états financiers Exercice clos au 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des états financiers de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué notre examen conformément aux dispositions de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et aux normes d'audit généralement admises dont l'application résulte de l'acte Udeac du 18 décembre 1982. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations

figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables décrits dans la note sur les états financiers.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Libreville, le 3 mai 2013

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

Sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées Exercice clos au 31 décembre 2012

En application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et sur la base de notre audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux dix personnes

les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à 2 053 786 385 francs CFA (à comparer à 1 905 785 904 Francs CFA en 2011 et 1 941 269 779 Francs CFA en 2010), est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Libreville, le 3 mai 2013

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

Sur les conventions réglementées (établi en application de l'article 442 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E) Exercice clos au 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de cet Acte uniforme, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article 438 de l'acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

II. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

a - Avec la société Total Oil Trading SA

Votre société a facturé à la société Total Oil Trading SA la part de pétrole exporté pour un total de 1 541 M\$.

b - Avec la société Total Participations Pétrolières Gabon

Votre société a continué d'assurer la gestion des associations sur les différents permis où elle était associée avec la société Total Participations Pétrolières Gabon (filiale à 100 % de la société Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par la société Elf Aquitaine au Gabon).

Au cours de cet exercice, votre société lui a facturé (au prix de revient majoré des frais généraux) sa quote-part de dépenses d'investissements, de frais de production et de transport de brut pour un montant total de 102 M\$.

c - Avec la société Total S.A.

La société Total S.A. a facturé à votre société son assistance technique, intellectuelle, administrative et commerciale, y compris les frais de personnel expatrié, pour un total de 173 M\$ correspondant au coût de revient des prestations fournies.

Libreville, le 3 mai 2013

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Bilan

Bilan au 31 décembre 2012

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2012

ACTIF *(en milliers de dollars US)*

	Montant brut	Amort./Prov.	2012 Montant net	2011 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 818 127	1 797 715	20 412	20 755
• Frais de recherche et de développement	142 906	142 833	73	-
• Exploration pétrolière et minière	1 275 507	1 275 507	-	-
• Concessions et droits similaires, brevets, licences	385 890	365 625	20 265	20 261
• Logiciel	13 824	13 750	74	494
Immobilisations corporelles	6 160 250	4 433 613	1 726 637	1 083 932
• Terrains	28 728	26 492	2 236	1 363
• Bâtiments	100 974	62 930	38 044	35 804
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	5 843 804	4 187 913	1 655 891	1 009 271
• Autres immobilisations corporelles	186 744	156 278	30 466	37 494
Immobilisations financières	386 311	3 089	383 222	331 692
• Titres de participation	721	363	358	358
• Autres immobilisations financières	385 590	2 726	382 864	331 334
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	8 364 688	6 234 417	2 130 271	1 436 379
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	198 348	35 652	162 696	151 780
• Matières premières et autres approvisionnements	175 130	30 639	144 491	91 283
• Quote-part sur stocks associés	12 144	5 013	7 131	8 728
• Produits intermédiaires et finis	11 074	-	11 074	51 769
Créances et emplois assimilés	716 509	975	715 534	554 583
• Fournisseurs, avances versées	116 018	-	116 018	88 271
• Clients	448 481	975	447 506	309 706
• Autres créances	152 010	-	152 010	156 606
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	914 857	36 627	878 230	706 363
• Disponibilités	241 265	-	241 265	661 281
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	241 265	-	241 265	661 281
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	9 520 810	6 271 044	3 249 766	2 804 023

Bilan au 31 décembre 2012

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2012

PASSIF AVANT RÉPARTITION *(en milliers de dollars US)*

	2012	2011
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	1 088 094	889 173
• Réserve légale	15 300	15 300
• Autres réserves	136	136
• Report à nouveau	1 072 657	873 737
Résultat net de l'exercice	329 656	352 072
Autres capitaux propres	652 994	328 375
• Provisions réglementées et fonds assimilés	652 994	328 375
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 147 244	1 646 120
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
• Emprunts et dettes financières diverses	19 705	-
• Provisions financières pour risques et charges	529 848	466 693
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	549 553	466 693
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	2 696 797	2 112 813
PASSIF CIRCULANT		
• Fournisseurs d'exploitation	470 950	472 458
• Dettes fiscales	33 281	10 549
• Dettes sociales	16 462	16 489
• Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	20 017	85 996
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	540 710	585 492
• Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	12 259	105 718
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	12 259	105 718
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	3 249 766	2 804 023

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Compte de résultat

CHARGES 1^{ÈRE} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2012	2011
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Achats de matières premières et autres approvisionnements (1)	124 875	50 529
• Autres achats et sur/sous enlèvements (2)	70 461	49 234
• Variation de stocks (3)	-59 035	2 181
• Transports	113 620	92 219
• Services extérieurs	1 097 002	1 090 958
• Impôts, taxes et versements assimilés	349 261	323 492
• Autres charges	2 556	2 689
Sous-total (4)	1 698 740	1 611 302
Charges de personnel	147 590	86 161
<i>dont personnel extérieur</i>	70 239	18 159
Dotations aux amortissements et aux provisions	722 407	593 279
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 568 737	2 290 742

PRODUITS 1^{ÈRE} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2012	2011
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Ventes - hydrocarbures	1 660 858	1 531 336
• Travaux, services vendus	47 257	39 280
Chiffre d'affaires (5)	1 708 115	1 570 616
<i>dont à l'exportation</i>	1 540 897	1 382 139
• Production stockée - hydrocarbures (6)	-40 695	36 072
• Production immobilisée (7)	1 062 712	892 889
<i>dont part société</i>	919 447	768 652
<i>dont part tiers associés</i>	143 265	124 237
Marge brute sur matières = (5+6+7-1-2-3)	2 593 831	2 397 633
• Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers (8)	120 691	120 345
Valeur ajoutée = (5+6+7+8-4)	1 152 083	1 008 620
Excédent brut d'exploitation	1 004 493	922 459
• Reprise de provisions	54 594	88 036
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 905 417	2 707 958
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice)	336 680	417 216

CHARGES 2^{ÈME} PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	2012	2011
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 568 737	2 290 742
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
• Frais financiers	3 051	340
• Pertes de change	2 530	-
• Dotations aux amortissements et aux provisions	2 112	924
Total des charges financières	7 693	1 264
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 576 430	2 292 006
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
• Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-
• Charges HAO	-	-
Total des charges hao	-	-
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
• Impôt sur les sociétés	3 275	69 711
Total impôts	3 275	69 711
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	2 579 705	2 361 717

PRODUITS 2^{ÈME} PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	TAT	2012	2011
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		2 905 417	2 707 958
ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
• Revenus financiers		3 944	2 481
• Gains de change		-	1 931
• Reprises de provisions		-	-
Total des produits financiers		3 944	4 412
RÉSULTAT FINANCIER		-3 749	3 148
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		2 909 361	2 712 370
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		332 931	420 364
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)			
• Produits des cessions d'immobilisations		0	15
• Produits HAO		-	1 404
Total des produits hao		0	1 419
RÉSULTAT HAO		0	1 419
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS		2 909 361	2 713 789
RÉSULTAT NET		329 656	352 072

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)

1ÈRE PARTIE - DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2012

(en milliers de dollars US)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)			
		Excédent brut d'exploitation	1 004 491
• Frais financiers	3 051	• Revenus financiers	3 944
• Pertes de change	2 530	• Gains de change	-
• Charges HAO	-	• Produits HAO	-
• Impôts sur résultat	3 275		
TOTAL (I)	8 856	TOTAL (III)	1 008 437

	2012	2011
CAFG : Total (II) - Total (I) =	999 581	858 224
• Distribution de dividendes	153 151	135 076
AUTOFINANCEMENT (AF)	846 430	723 148

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) ENTRE 2011 ET 2012

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)	Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - Variation des stocks			C - Variation des dettes circulantes	
• Marchandises	-	-	• Clients, avances reçues	-
• Matières premières	54 026	-	• Fournisseurs d'exploitation	1 508
• En cours	-	-	• Dettes fiscales	-
• Produits fabriqués	-	40 695	• Dettes sociales	27
Variation globale nette des stocks	13 331	-	• Autres dettes	65 979
			• Risques provisionnés	-
B - Variation des créances			Variation globale nette des dettes circulantes	
• Fournisseurs, avances versées	27 747	-	44 782	-
• Clients	137 800	-		
• Autres créances	-	4 596		
Variation globale nette des créances	160 951	-	VARIATION DU BFE = A+B+C 219 064	

	2012	2011
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)		
• Excédent brut d'exploitation	1 004 491	922 459
• Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)	-219 064	160 277
• Production immobilisée	-1 062 712	-892 889
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	-277 283	189 847

2^{ÈME} PARTIE TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(en milliers de dollars US)

	2012		2011	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
Croissance interne				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	922 098	0	757 792	15
<i>Exploration</i>	27 122	-	31 257	-
<i>Développement</i>	882 236	-	699 510	-
<i>Investissements généraux</i>	12 740	0	27 025	15
Croissance externe				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	56 823	5 293	71 628	5 344
I - INVESTISSEMENT TOTAL	973 628	-	824 061	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	219 064	-	-	160 277
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	1 192 692	-	663 784	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	1 192 692	-	663 784	-
V - FINANCEMENT INTERNE	153 151	999 579	135 076	858 224
• Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	153 151	999 579	135 076	858 224
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS (2)	-	19 705	-	-
• Emprunts ⁽²⁾	-	-	-	-
• Autres dettes financières ⁽²⁾	-	19 705	-	-
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	866 133	-	723 148
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	326 557	-	-	59 364
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
• Trésorerie nette				
à la clôture de l'exercice	229 006	-	555 563	-
à l'ouverture de l'exercice	555 563	-	496 199	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-	326 557	59 364	-

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Variation des capitaux propres

au 31 décembre 2012 (en milliers de dollars US)

(en milliers de dollars US)

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2012	76 500	889 173	328 375	352 072	1 646 120
• Affectation du résultat précédent	-	352 072	-	-352 072	-
• Distribution Dividendes	-	-153 151	-	-	-153 151
• Résultat de l'exercice	-	-	-	329 656	329 656
• Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	-2 925	-	-2 925
• Amortissements dérogatoires	-	-	327 544	-	327 544
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012	76 500	1 088 094	652 994	329 656	2 147 244

(1) Dont dotation de l'exercice : 46 916 K\$ et reprise : 49 841 K\$

RÈGLES ET MÉTHODE COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100 % l'année de leur engagement.

Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ». Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

Droits miniers

Les droits miniers sont dits « non prouvés » si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous

la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100 % l'année de leur acquisition.

Les droits miniers sont dits « prouvés » si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

> Bonus de signature :

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

> Bonus de production :

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un pro-

gramme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que

résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, et aux dispositions du Code général des

Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le Ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont transférées en immobilisations à la date de mise en service.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

STOCKS ET EN-COURS

Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

Stocks de produits intermédiaires et finis

Les produits finis (hydrocarbures) sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par actif et par produit lorsque le coût de production est supérieur à la valeur nette de réalisation à la clôture.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte

de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et une Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent

excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision à due concurrence comptabilisées en produits d'exploitation ordinaire.

PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent, sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour

les champs opérés sous le régime de partage de production. Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation. Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées. Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

Provision pour Congé d'attente retraite (CAR)

Cette provision couvre les coûts de maintien partiel du salaire des personnels partis en préretraite. Elle est reprise chaque année à hauteur des indemnités versées aux personnels qui en bénéficient.

Provision pour Indemnité de services rendus (ISR)

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 révisés en février 2006 est calculée sur la moyenne du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-contre :

- Taux d'actualisation : 4,25 %
- Augmentation du salaire de base : 3,00 %
- Taux d'inflation : 2,00 %

Jusqu'à 15 ans	30 %
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35 %
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40 %
Au-delà de 31 ans	45 %

INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 6 juillet 2011 par les délégués du personnel

et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge (ou un produit) d'impôt courant comprenant :

- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35 %.

Cette charge (ou ce produit) d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisée en résultat d'exploitation.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Bilan

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF IMMOBILISÉ *(en milliers de dollars US)*

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C	
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste + ou -	Cessions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 787 490	31 029	-392	-	1 818 127
• Frais de recherche et de développement	116 162	26 744	-	-	142 906
• Exploration pétrolière et minière	1 275 506	1	-	-	1 275 507
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	381 606	4 284	-	-	385 890
• Logiciels	14 216	0	-392	-	13 824
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	5 268 791	891 067	392	-	6 160 250
• Terrains	27 697	486	545	-	28 728
• Bâtiments	89 695	11 085	194	-	100 974
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	4 968 215	872 521	3 068	-	5 843 804
• Autres immobilisations corporelles	183 184	6 975	-3 415	-	186 744
Immobilisations financières	334 781	56 823	-	5 293	386 311
• Titres de participation	721	-	-	-	721
• Autres immobilisations financières ⁽²⁾	334 060	56 823	-	5 293	385 590
TOTAL GÉNÉRAL	7 391 062	978 919	-	5 293	8 364 688

(1) Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. (2) Les autres immobilisations financières sont constituées des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts aux collaborateurs remboursés au cours de l'exercice s'élève à 5,2 M\$.

AMORTISSEMENTS *(en milliers de dollars US)*

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 766 735	30 980	-	1 797 715
• Frais de recherche et de développement	116 162	26 671	-	142 833
• Exploration pétrolière et minière	1 275 506	1	-	1 275 507
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	361 345	4 280	-	365 625
• Logiciels	13 722	28	-	13 750
Immobilisations corporelles	4 184 859	248 754	-	4 433 613
• Terrains	26 334	158	-	26 492
• Bâtiments	53 891	9 039	-	62 930
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	3 958 944	228 969	-	4 187 913
• Autres immobilisations corporelles	145 690	10 588	-	156 278
TOTAL GÉNÉRAL	5 951 594	279 734	-	6 231 328

sur le Bilan

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS *(en milliers de dollars US)*

	A	B	C=A-B	D	E=D-C
	Montant brut	Amortissements pratiqués	Valeur comptable nette	Prix de cession	Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	-	-

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN *(en milliers de dollars US)*

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	50 444	3 123	-	53 567
Provisions pour restitution de sites	416 224	65 135	5 078	476 281
Provisions au passif (I)	466 668	68 258	5 078	529 848
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
• sur titres de participation	363	-	-	363
• sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	33 236	2 416	-	35 652
• produits finis	-	-	-	-
• matières premières et autres approvisionnements	28 440	2 199	-	30 639
• sur-stocks associés	4 796	217	-	5 013
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	975	-	-	975
Provisions en moins à l'actif (II)	37 300	2 416	-	39 716
TOTAL (I+II)	503 968	70 674	5 078	569 564

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Bilan

Au 31/12/2012

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(en milliers de dollars US)

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		À 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1 an et à 2 ans au plus	
Créances de l'actif immobilisé (I)	386 311	2 316	-	2 316	381 679
• Prêts ⁽¹⁾	9 265	2 316	-	2 316	4 633
• Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
• Autres immobilisations financières ⁽²⁾	374 686	-	-	-	374 686
Créances de l'actif circulant (II)	716 509	716 509	-	-	-
• Avances Fournisseurs	116 018	116 018	-	-	-
• Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	448 481	448 481	-	-	-
• Personnel	6 101	6 101	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-	-
• État	105 128	105 128	-	-	-
• Organismes internationaux	-	-	-	-	-
• Associés et Groupe	39 185	39 185	-	-	-
• Débiteurs divers	1 596	1 596	-	-	-
TOTAL (I + II)	1 102 820	718 825	-	2 316	381 679

(1) Prêts accordés en cours d'exercice 4 877 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 5 195 k\$.

(2) Au 31/12/2012, placements pour restitution des sites en cours d'exercice 51 707 k\$.

(3) Au 31/12/2012, entreprises liées : Total Oil Trading 330 692 k\$ et Sogara 40 802 k\$.

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

DETTES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		À 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1 an et à 2 ans au plus	
Dettes financières et ressources assimilées	-	-	-	-	-
• Emprunts et dettes des établissements de crédit ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Dettes du passif circulant	540 710	540 710	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	470 950	470 950	-	-	-
• Clients	-	-	-	-	-
• Personnel	15 173	15 173	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	1 289	1 289	-	-	-
• État	33 281	33 281	-	-	-
• Associés et Groupe	17 013	17 013	-	-	-
• Créiteurs divers	3 004	3 004	-	-	-
TOTAL (I + II)	540 710	540 710	-	-	-

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice : néant.

sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE *(en milliers de dollars US)*

	2012		2011	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
• Ventes de Brut (millions de barils)	15,42	1 656 749	14,24	1 526 851
• Ventes de Gaz (millions de m ³)	25,03	4 109	27,47	4 485
• Travaux, Services vendus	-	47 257	-	39 280
CHIFFRE D'AFFAIRES		1 708 115		1 570 616

PRODUCTION IMMOBILISÉE *(en milliers de dollars US)*

	2012		2011	
		Montant		Montant
• Total Gabon EXPLORATION		27 122		31 257
• Total Gabon INVESTISSEMENTS		894 976		737 395
Production immobilisée part Total Gabon		922 098		768 652
• Q/P Associés EXPLORATION		-		-
• Q/P Associés INVESTISSEMENTS		143 265		124 237
Production immobilisée q/p Associés		143 265		124 237
TOTAL		1 065 363		892 889

PRODUITS FINANCIERS *(en milliers de dollars US)*

	2012		2011	
		Montant		Montant
• Produits financiers sur comptes bloqués		3 835		2 395
• Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés		-		-
• Refacturation frais financiers sur stocks		109		86
• Gains de change		-		1 931
Total		3 944		4 412

CHARGES FINANCIÈRES *(en milliers de dollars US)*

• Charges et commissions bancaires		183		267
• Frais bancaires		66		73
• Intérêts sur emprunt		2 802		-
• Pertes de change		2 530		-
• Dotations aux provisions RES		2 112		924
Total		7 693		1 264
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER		-3 749		3 148

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT *(en milliers de dollars US)*

	2012	2011
• Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	113 620	92 219
• Assurances	17 883	17 909
• Redevances	290 845	281 876
• Autres impôts et taxes y.c. Bonus	58 416	41 616
• Dons et subventions	25	319
• Salaires et traitements	147 590	86 161
<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>77 867</i>	<i>68 280</i>
<i>Variation de la charge de congés à payer</i>	<i>-516</i>	<i>-278</i>
<i>Personnel intérimaire et contracté</i>	<i>70 239</i>	<i>18 159</i>

sur les engagements reçus et donnés

Au 31/12/2012

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2012	2011
Engagements reçus	2 464	3 001
• Fournisseurs-garanties bancaires	2 464	3 001
Engagements donnés	20 121	18 528
• Cautions vis-à-vis du personnel	843	1 150
• Cautions douanières	19 278	11 667
• Cautions bonus Hylia	-	4 084
• Garantie République gabonaise	-	1 627
TOTAL	22 585	21 529

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture 2012 soit un euro = 1,3194 \$

sur les parties liées

BILAN (en milliers de dollars US)

Au 31/12/2012	2012	2011
Créances		
• Clients et comptes rattachés	371 929	258 099
• Autres créances	40 112	8 585
Dettes		
• Fournisseurs et dettes diverses	1 817	40 499

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012	2012	2011
• Ventes	1 620 656	1 382 139
• Autres produits	105 494	94 876
• Autres charges	189 775	201 040

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Tableau des résultats (2008-2012)

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en milliers de dollars US)

	2012	2011	2010	2009	2008
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
• Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
• Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
• Chiffre d'affaires hors-taxes	1 708 115	1 570 616	1 340 852	1 119 903	1 771 731
• Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	1 004 493	922 459	795 546	636 284	1 104 276
• Impôt sur le résultat	3 275	69 711	23 298	67 647	362 599
• Résultat net	329 656	352 072	202 226	140 930	381 110
Dividende distribué					
• Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	153 177	153 151	135 076	101 286	101 375
• Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	34,00	34,00	30,00	22,50	22,50
Personnel et politique salariale					
• Effectif des collaborateurs au 31 décembre de chaque année (n.c agent en congés d'attente retraite)	546	512	457	442	451
• Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	71 600	62 564	66 933	69 974	66 070
• Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	5 970	5 895	5 126	9 274	7 660
• Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	70 239	18 159	10 883	18 316	30 749

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 30 mai 2013 au titre de l'exercice 2012.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28% par le groupe Total, de 25% par la République gabonaise et de 16,72% par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2012, à 140 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

Ce rapport financier annuel
est imprimé sur papier Satimat Green :
40 % de fibres vierges FSC et
60 % de pâtes recyclées
ce qui permet de respecter
les normes environnementales en vigueur
(ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).

Crédits Photos : Thierry Gonzalez, Marco Dufour/Total, Shuttle Radar Topographic Mission – NASA JPL,
Laurent Pascal, Christophe Lepetit, Stephan Gladieu, Samuel Holmes, Haulne Carité - Bip Info.
Conception et réalisation : **T2BH** - Paris - +33 (0)1 44 64 84 20

rendez-vous sur

www.total-gabon.com



TOTAL GABON

Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars US
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total-gabon.com